

# RECOMMANDATIONS POUR LA POLITIQUE ALIMENTAIRE SUISSE



ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR  
UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

*Au début, nous reprochions toujours aux consommateurs de ne pas faire de meilleurs choix. Au cours du processus, nous avons réalisé que les acteurs responsables étaient bien plus nombreux. Nous avons commencé à poser des questions comme « comment rendre les choses plus transparentes ? » et « comment mettre en place les bonnes incitations ? »*

CHRISTIAN,  
25 ANS

# SOMMAIRE

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE SUISSE POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE	4
QU'EST-CE QU'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE ?	4
DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE	5
SORTIES DÉCOUVERTES	7
PARTICIPANTE·S À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE	7
LES THÈMES DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE	10
<b>LES RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE</b>	<b>14</b>
Informations pour les consommateurs	16
Réduction de la consommation de sucre	17
Promotion d'une alimentation saine à travers la fondation alimentaire	18
Promotion d'une alimentation saine via la caisse maladie	18
Agriculture adaptée aux conditions locales et promotion de la biodiversité	19
Promotion d'une agriculture durable par des incitations financières	20
Réduire le gaspillage alimentaire	21
Promouvoir une alimentation équilibrée, plus d'aliments végétaux	22
Promouvoir les produits saisonniers, régionaux et adaptés aux conditions locales	23
Rémunération équitable des producteurs	24
Rôle des grands groupes	25
Éducation et sensibilisation du public	26
Comprendre le comportement alimentaire et agir de manière ciblée	27
Promotion d'une alimentation saine et durable par une politique de prix, des incitations financières	28
Publicité et marketing	30
Éthique	31
<b>À QUEL NIVEAU AGISSENT LES RECOMMANDATIONS – UN APERÇU</b>	<b>34</b>
Levier 1 : Améliorer la situation économique et sociale des agricultrices et agriculteurs	34
Levier 2 : Axer la pratique agricole sur le développement durable	34
Levier 3 : Axer la formation, le conseil et la recherche sur le développement durable	34
Levier 4 : Sensibiliser au développement durable et aux effets sur la santé	35
Levier 5 : Promouvoir la commercialisation de produits sains et durables	35
Levier 6 : Axer la transformation et le commerce sur la santé et le développement durable	35
Levier 7 : Axer l'ensemble des instruments politiques sur le développement durable	35
Levier 8 : Promouvoir la vérité des coûts	35
Levier 9 : Rendre les paiements directs compatibles avec le développement durable	35
<b>PARTIES PRENANTES</b>	<b>37</b>
<b>CURATORIUM SCIENTIFIQUE</b>	<b>37</b>
<b>RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT</b>	<b>37</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>37</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>39</b>
<b>IMPRESSUM</b>	<b>42</b>

# L'ASSEMBLÉE CITOYENNE SUISSE POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

Comme 193 autres États membres de l'ONU, la Suisse a signé l'Agenda 2030 et s'engage à atteindre les 17 objectifs de développement durable. En 2021, le Conseil fédéral a adopté la Stratégie de développement durable 2030. Celle-ci identifie la transformation des systèmes alimentaires comme une étape importante pour construire un avenir plus durable. Afin de mettre en œuvre cette stratégie, le Conseil fédéral a annoncé son intention d'accompagner cette transformation par des dialogues. Trois organisations, Agriculture du Futur, le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN Suisse) et la Fondation Biovision, ont répondu à cet appel. Ainsi, la première Assemblée citoyenne pour une politique alimentaire suisse a été organisée dans le cadre du projet commun « Avenir Alimentaire Suisse », accompagnée et soutenue financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Conformément aux buts de l'Agenda 2030, l'Assemblée citoyenne a traité la question thématique suivante : « Quelle politique alimentaire en Suisse permettrait, d'ici 2030, de mettre à la disposition de tous-tes des aliments sains, durables, respectueux des animaux et produits de manière équitable ? »

Début novembre 2022, après presque six mois de travail, la réponse est présentée sous la forme de 126 recommandations de l'assemblée citoyenne. Il s'agit notamment de mesures à différents niveaux, de l'éducation des consommateurs-trices aux modifications de la politique des prix, en passant par le commerce de détail, l'obtention de la vérité des coûts pour les différentes méthodes de production et la promotion accrue de l'agriculture durable. Dans le cadre du sommet national sur l'alimentation du 2 février 2023 à Berne, les recommandations ont été officiellement remises aux politicienne-s.

## QU'EST-CE QU'UNE ASSEMBLÉE CITOYENNE

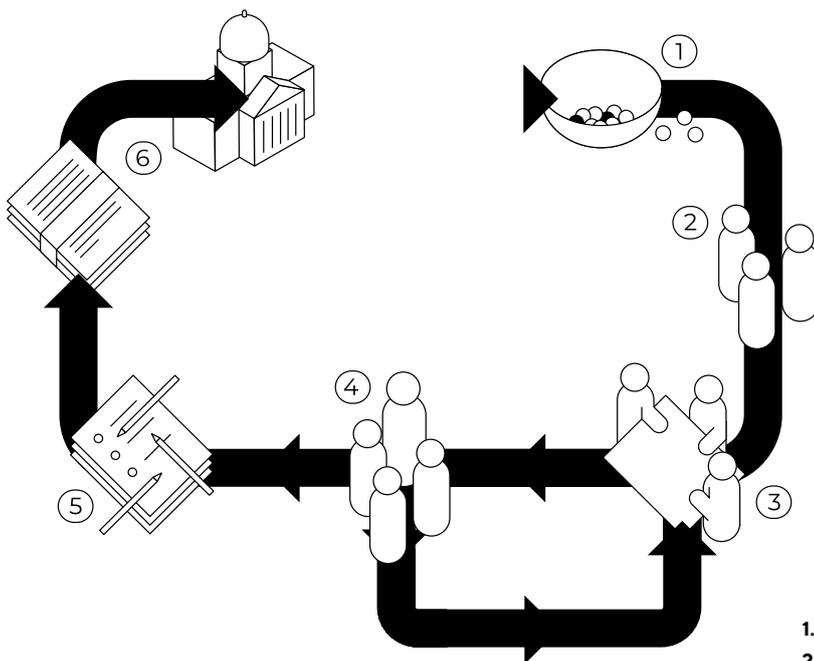
Les processus délibératifs tels que les assemblées citoyennes sont recommandés par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elles visent à impliquer la population pour trouver des solutions soutenues par la société face à des problèmes complexes. Dans des discussions équilibrées et modérées par des professionnel-le-s, toutes les voix sont entendues de manière égale, ce qui permet d'élaborer des solutions consensuelles. Ce processus a beaucoup de potentiel, car un groupe de personnes très différentes et aussi représentatif que possible proposera des solutions qui bénéficient d'un large soutien populaire. Lors de l'assemblée citoyenne suisse pour une politique alimentaire, quatre-vingts participant-e-s ont été choisi-e-s au hasard parmi la population. Des personnes de toute la Suisse avec une grande variété d'expériences de vie et d'opinions se sont réunies pour réfléchir à une politique alimentaire suisse durable pour 2030.

# DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

L'élément central de l'assemblée citoyenne est le processus de formation de l'opinion. Entre juin et novembre 2022, les participant-e-s se sont rencontrés à Olten, Lausanne et Zurich ainsi qu'en ligne. Ils et elles ont reçu des informations de scientifiques et d'expert-e-s de premier plan et ont également visité des projets dans toute la Suisse lors de sorties découvertes. Dans le cadre de discussions modérées par des professionnel-le-s, ils et elles ont échangé des idées, pondéré les points de vue et formulé des suggestions.

À la fin du processus, les recommandations élaborées conjointement ont été soumises au vote. Les organisations accompagnantes n'ont pas été directement impliquées dans la mise en œuvre du processus et n'ont pas influencé le contenu des avis ni des recommandations. Afin d'assurer l'indépendance du processus, l'organisation indépendante Collaboratio Helvetica a été chargée de la mise en œuvre pratique. Au nom des organisations de soutien, elle a pris en charge le développement de la conception du processus, toutes les tâches logistiques ainsi que la planification et la modération neutre des événements.

## LE PROCESSUS EN SIX ÉTAPES



1. Tirage au sort des participant-e-s
2. Un groupe le plus représentatif possible des résident-e-s suisse constitue l'assemblée citoyenne
3. Les membres discutent lors de 11 réunions entre elleux, en échange régulier avec des experte-s
4. Les membres élaborent des recommandations communes pour la future politique alimentaire
5. Les membres votent les recommandations finales
6. Les recommandations sont transmises aux représentant-e-s politique-s, à l'administration et à la chaîne de création de valeur



# SORTIES DÉCOUVERTES

Afin d'approfondir sa connaissance de la diversité du système alimentaire suisse, l'assemblée citoyenne pour une politique alimentaire a effectué des sorties découvertes au cours de l'été 2022. Les membres de l'assemblée citoyenne ont visité des projets concrets durables et viables dans toute la Suisse. En échangeant personnellement avec les responsables des différents projets, les participante-s ont découvert les opportunités et les obstacles que présente la durabilité du système alimentaire.

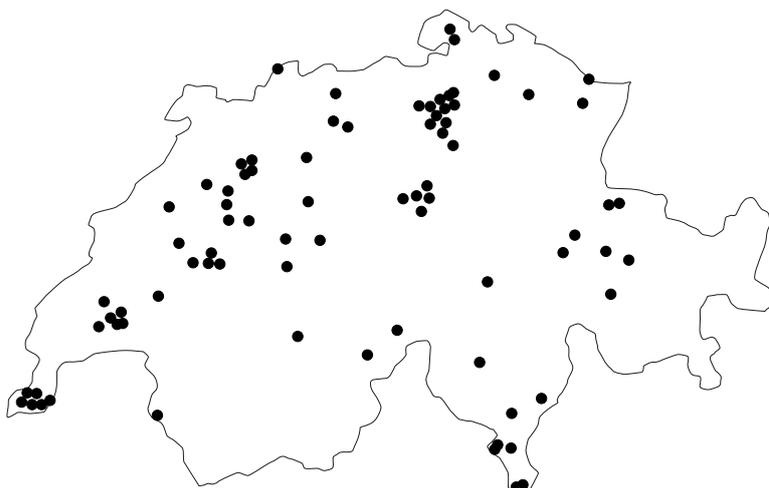
## LES SORTIES DÉCOUVERTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LES SITES SUIVANTS :

Samedi 2 juillet 2022	Farngut, Grossaffoltern BE
Samedi 9 juillet 2022	Bergsolawi Surselva, Sumvitg GR
Samedi 23 juillet 2022	Chirsgartehof, Ettingen BL
Samedi 6 août 2022	Grüner Engel, Speicherschwendi AG Restaurant Werkhof, Liebefeld BE
Samedi 13 août 2022	Hazelburger, Zürich ZH Tigusto, Lortobio; Cugnasco-Gerra, Sant'Antonino TI
Samedi 20 août 2022	Umami, Zürich ZH
Samedi 27 août 2022	Arbothévoz, Russy FR Ferme des Vergers, La Fève, Meyrin GE

## PARTICIPANTE·S À L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

L'assemblée citoyenne était composée de quatre-vingts personnes choisies au hasard parmi les résident·e-s suisses par l'institut de recherche d'opinion Demoscope. Elles étaient issues de différentes régions de Suisse et d'habitats de densités variées (ville, agglomération, campagne).

Le groupe était aussi représentatif que possible de la population suisse en termes d'âge, de genre et de langue. Les membres avaient entre 20 et 79 ans. Ils représentaient l'ensemble de l'échiquier politique, ainsi que des personnes sans affiliation politique, de différents milieux éducatifs et groupes socioprofessionnels.



Répartition géographique des participant·e-s à l'assemblée citoyenne pour une politique alimentaire

*« Au début, je ne savais pas si je devais vraiment participer. Puis j'ai décidé de participer parce que je trouve que ce sont des questions importantes pour l'avenir de notre pays et pour les générations futures ».*

**ANGELA,  
42 ANS**

*Ich war mir am Anfang unsicher, ob ich wirklich mitmachen soll. Ich habe mich dann entschieden teilzunehmen, weil ich die Fragen wichtig für die Zukunft von unserem Land und für zukünftige Generationen finde.*

*Ich finde es spannend, dass beim Bürger:innenrat Menschen mitmachen, die sich nicht unbedingt zur Wahl stellen würden. Es ist schön, dass auch diese Stimmen miteinbezogen werden.*

*« Je trouve passionnant que des personnes qui ne se seraient pas forcément exprimées aux élections participent à l'assemblée citoyenne. C'est bien que ces voix soient aussi entendues ».*



# LES THÈMES DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

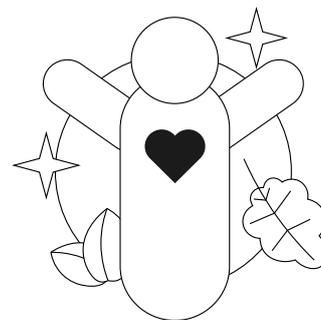
La question directrice de l'Assemblée citoyenne est la suivante :

**À quoi doit ressembler une politique alimentaire pour la Suisse qui, d'ici 2030, mette à la disposition de tous des aliments sains, durables, respectueux des animaux et produits de manière équitable ?**

Sur la base de cette question directrice, cinq thèmes ont été choisis pour refléter les défis des systèmes alimentaires : Santé, Environnement, Social, Économie, Production. Deux groupes ont été attribués à chaque champ thématique afin de permettre aux participant-es d'approfondir le domaine en question et de constituer une base de départ pour les discussions. Étant donné qu'il existe de nombreux recoupements entre les contenus des cinq champs thématiques, le travail a été de plus en plus intergroupe au cours du processus, afin d'identifier les liens dans les discussions et de permettre l'échange entre tous les participant-es. Ainsi, des personnes issues de différents groupes ont travaillé ensemble sur des recommandations et ont apporté leurs points de vue.

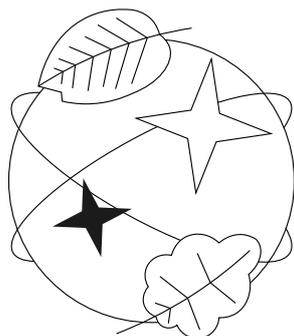
## SANTÉ

Bien que la nourriture soit disponible en quantité suffisante, de nombreuses personnes en Suisse souffrent de carences ou de malnutrition. De même, la proportion de personnes en surpoids en Suisse n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. La raison en est une alimentation déséquilibrée ou malsaine. Notre comportement alimentaire est soumis à de nombreux facteurs d'influence différents, qui sont notamment déterminés de manière décisive par notre système alimentaire. Celui-ci a donc une influence directe sur la santé de la population.



## ENVIRONNEMENT

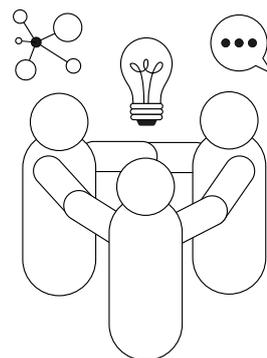
Notre système alimentaire a une forte influence sur l'environnement. Selon l'Office fédéral de la statistique, 35,9% de la surface du territoire suisse est utilisée pour la production agricole de denrées alimentaires. Les crises mondiales telles que le changement climatique et la disparition des espèces ne peuvent être surmontées que si l'on prend en compte le système alimentaire et que l'on pense à lui dans son ensemble. D'autant plus que la production alimentaire elle-même est confrontée aux conséquences de la crise climatique (périodes de chaleur et de sécheresse, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes) et à la diminution de la biodiversité, et que la sécurité alimentaire à long terme est menacée.



## SOCIAL

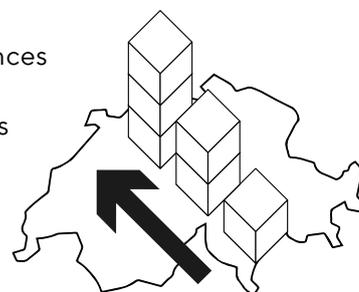
Les aspects sociaux du système alimentaire sont multiples. Jusqu'à ce qu'un aliment passe du champ à l'assiette, de nombreuses personnes ainsi que de petites et grandes entreprises sont impliquées, reliées entre elles par un réseau de relations commerciales. C'est pourquoi les prix au supermarché sont liés aux salaires des producteurs et des travailleurs ainsi qu'aux conditions de travail, de commerce et de production.

Mais l'éducation, les droits et la protection sociale font également partie des aspects sociaux de notre système alimentaire. Selon quels principes éthiques et sociaux celui-ci doit-il être conçu afin de garantir une production alimentaire équitable conformément à la question directrice ?



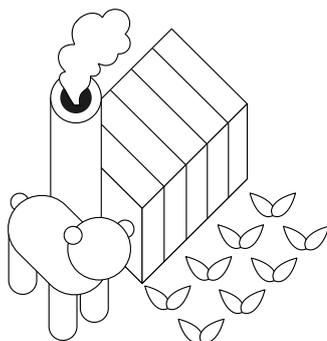
## ÉCONOMIE

De la distribution d'intrants agricoles tels que les engrais et les semences au commerce de détail en passant par la transformation des denrées alimentaires, les structures économiques et les entreprises nationales et internationales qui y participent influencent partout notre système alimentaire. Le commerce international relie notre système alimentaire à d'autres parties du monde. Les conditions-cadres économiques sont définies par des droits de douane, des taxes et des impôts. Ils peuvent constituer des incitations ou des obstacles au commerce de certains produits alimentaires et de production. Que signifie, en termes d'économie, une politique alimentaire qui met à la disposition de tous des aliments sains, durables, respectueux des animaux et produits de manière équitable ?



## PRODUCTION

La production alimentaire est confrontée à des défis majeurs : Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation d'engrais, de nourrir la population mondiale, tout en se prémunissant contre les conséquences de la crise climatique (périodes de chaleur et de sécheresse de plus en plus longues, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes de forte intensité). Quels systèmes de culture répondent à toutes ces conditions ? Et comment se différencient-ils en fonction du lieu ?









# LES RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE

Au total, 137 recommandations ont été élaborées par les citoyen·nes, dont 126 ont obtenu la majorité lors du vote en séance plénière de l'Assemblée Citoyenne. Pour la politique, l'administration et les acteurs du système alimentaire, les 126 recommandations montrent quelles mesures sont approuvées par un échantillon informé de la population. Elles doivent être considérées comme des suggestions orientées vers l'intérêt général et apportant de nouvelles impulsions dans les débats depuis le centre de la société. Elles constituent ainsi une base de discussion précieuse pour le développement d'une politique alimentaire capable de réunir une majorité.

Les citoyen·nes participant·es ont pu décider librement des aspects thématiques qu'il·elles souhaitent approfondir, ainsi que de la forme et du nombre de recommandations. De ce fait, et grâce à l'échange continu entre les groupes, les recommandations ne sont pas organisées selon les cinq champs thématiques initiaux – santé, environnement, social, économie, production – mais s'orientent vers les priorités et objectifs définis par les participant·es. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des recommandations de l'Assemblée Citoyenne avec les résultats des votes, les justifications et les explications.

En outre, les recommandations peuvent être attribuées à neuf leviers qui interviennent à différents endroits du système alimentaire. Vous trouverez un aperçu de ces 9 leviers et de l'attribution des recommandations à la page 34–35.

# INFORMATIONS POUR LES CONSOMMATEURS

Des informations compréhensible, transparentes et fiables pour les consommateurs

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<b>Rendre les informations sur les étiquettes plus compréhensible et plus accessibles</b>	<p>1. Le contenu des informations (étiquettes) doit être réglementé graphiquement afin de garantir leur lisibilité par tous, et un accent approprié, fiable et proportionné doit être mis sur le contenu (par opposition à la publicité). (Voir également la recommandation n° 3.)</p> <p>Ce processus doit faire l'objet d'une révision continue et être adapté à l'évolution des produits et des informations sur les produits.</p>	Législateur	<p>Le législateur élabore avec l'aide d'une équipe d'experts une norme relative aux graphismes des étiquettes sur les emballages.</p> <p>Il faut veiller à une utilisation cohérente et appropriée des couleurs; par exemple, le vert pour la ligne Budget; Migros suggère ainsi une association avec l'écologie, ce qui est trompeur.</p>	<b>89.8%</b>	10.2%
<b>Rendre l'information plus fiable et plus efficace du point de vue de sa compréhension par tous – des enfants aux personnes âgées</b>	<p>2. Accès à des informations complètes via un code QR (et via une hotline pour les personnes ne disposant pas de smartphone) menant à un site web géré par l'État, sur lequel ceux qui mettent un produit sur le marché sont obligés de divulguer toutes les informations nutritionnelles selon la même norme.</p> <p>Les informations figurant sur l'étiquette doivent être efficaces et accessibles, voir l'exemple du Chili (et d'autres pays d'Amérique latine) qui utilise des symboles spéciaux (quatre « Symbol Tags »).</p>	Législateur	<p>Le législateur impose des règles de communication aux fabricants et aux distributeurs et demande l'aide d'une équipe d'experts pour élaborer une norme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des contenus (ingrédients) placés dans un certain ordre, attirant l'attention (de manière graphique) sur les additifs et autres produits nocifs</li> <li>- et de traçabilité de l'origine des produits.</li> </ul>	<b>86.4%</b>	13.6%
	<p>3. Aider ceux qui n'ont pas de compétences à acquérir des connaissances de base et aussi à pouvoir approfondir et acquérir de nouvelles connaissances qui évoluent dans le temps (les plateformes sont constamment mises à jour).</p>	Législateur	<p>Aider les plus faibles, qui n'ont pas de compétence (pas de sens critique). La créativité du marketing peut être utilisée à des fins sociales positives pour promouvoir des comportements sains. Cf. publicité actuelle sur les économies d'énergie (images thermiques d'une maison permettant de détecter les fuites de chaleur) ou encore celle sur les effets de la fumée de cigarette sur les poumons – une publicité sociale, bien que négative.</p>	<b>74.6%</b>	25.4%
	<p>4. Les citoyens peuvent donner leurs avis / commentaires, démocratiquement, sur les aliments sur une plateforme sécurisée gérée par l'État. Cette plateforme serait une sorte de « place de marché » où les citoyens peuvent s'échanger sur ces aliments.</p>	Législateur	<p>Le législateur demande l'aide d'une équipe d'experts pour développer une plateforme de notation participative.</p>	44.1%	<b>55.9%</b>
	<p>5. Origine déclarée de tous les pays impliqués dans la chaîne de production et de distribution, et, dans le cas des animaux, traçabilité des engrais et aliments pour animaux (p. ex., soja du Brésil sur l'emballage du filet de porc).</p>	Législateur	<p>Voir raisonnement des recommandations 2 à 4.</p>	<b>83.1%</b>	16.9%
<b>Transformation de la communication marketing actuelle en informations produites orientées sur les consommateurs et conformes à la réalité</b>	<p>6. Définir les restrictions et les lignes directrices de l'utilisation des techniques de marketing dans la promotion des produits afin de protéger les consommateurs, en particulier les groupes vulnérables.</p>	Législateur	<p>Dans le cadre du marketing général (spots publicitaires), le législateur doit définir des restrictions et des lignes directrices: il doit transformer le marketing (qui crée des besoins) en une communication de vente qui indique clairement à chacun quels besoins en matière d'alimentation sont réellement satisfaits par le produit.</p> <p>Le législateur doit compléter les art. 12 et 13 de la Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDAI 817.0) et abroger l'art. 13.6: « Ces prescriptions ne doivent pas conduire à une surcharge administrative déraisonnable des entreprises. »</p>	<b>74.6%</b>	25.4%
<b>Pour chaque aliment, les besoins nutritionnels couverts doivent être indiqués</b>					

# RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE SUCRE

## Réduction du sucre ajouté

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Réduction de 20% du sucre dans tous les produits d'ici 2035 et de 50% pour les boissons sucrées (produit final)</i>	7. Définir la trajectoire de réduction du sucre.	Industrie alimentaire, Fédérations de consommateurs, Législateur (Parlement ou administration)	Il est nécessaire de réduire la consommation de sucre, qui peut favoriser les maladies chroniques telles que le diabète de type 2, l'obésité, les maladies cardiovasculaires, l'état inflammatoire de l'organisme, le syndrome métabolique, certains types de cancer, favorise l'accumulation de graisses dans le foie (cirrhose du foie, cancer) et le vieillissement de la peau.  Le sucre est la « drogue douce » qui stimule la consommation et entraîne un mauvais comportement alimentaire.	<b>79.7%</b>	20.3%
	8. Le sucre réduit n'est pas remplacé par un édulcorant artificiel.	Industrie alimentaire	Idem	<b>88.1%</b>	11.9%
	9. Le sucre utilisé pour réduire l'acidité des aliments ou pour la conservation ne doit pas être remplacé par des édulcorants artificiels. Uniquement par des édulcorants naturels.	Industrie alimentaire	Idem	<b>81.4%</b>	18.6%
	10. Les mêmes règles sont appliquées pour les produits importés.	Législateur (Parlement ou administration)	Idem	<b>86.4%</b>	13.6%
	11. Il y a des produits qui ne peuvent pas être remplacés (miel, sirop d'érable) ou pas remplacés du tout (lait maternisé). Dans ces cas, la consommation doit être modérée.	Fédérations de consommateurs	Idem	<b>55.9%</b>	44.1%
<i>Interdiction totale du sucre ajouté dans les produits où il n'est pas nécessaire d'en consommer (lait, pain, yaourt, alimentation des enfants, etc.)</i>	12. Créer un label « sans sucre ajouté » sur les produits.		Idem	<b>79.7%</b>	20.3%
	13. Faire élaborer une loi « sans sucre ajouté ».		Idem	<b>64.4%</b>	35.6%
<i>Réduction des cultures de betteraves sucrières</i>	14. Réduction des cultures de betteraves sucrières.		La Suisse a une consommation de sucre cinq fois supérieure à celle recommandée.  La culture de betteraves sucrières comme fourrage est remise en question.	44.1%	<b>55.9%</b>

# PROMOTION D'UNE ALIMENTATION Saine À TRAVERS LA FONDATION ALIMENTAIRE

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<p><i>Accès à prix réduit à des aliments sains</i></p> <p><i>La santé des membres est l'objectif de la fondation alimentaire</i></p>	<p>15. Introduction d'une fondation alimentaire en tant qu'organisation autonome à participation facultative.</p>	<p>État avec des experts en nutrition et consommateurs</p>	<p>Le paquet de base d'aliments sains est composé par des experts. Le paquet contient des aliments des trois premiers niveaux de la pyramide alimentaire. La fondation alimentaire permet d'accéder à des aliments sains sans que la question du prix joue de rôle décisif.</p> <p>Ce paquet fait la promotion des aliments sains. Ceux-ci permettent une production plus efficace à coûts inférieurs. On bénéficie ainsi d'une remise sur les quantités. Les producteurs bénéficient d'une sécurité d'achat.</p> <p>Le paquet motive le consommateur à modifier ses habitudes alimentaires en optant pour une alimentation saine, locale, de saison, naturelle, équitable et respectueuse de l'environnement.</p> <p>L'État élabore une loi pour instituer une fondation alimentaire et met à disposition le préfinancement nécessaire.</p>	44.1%	<b>55.9%</b>
	<p>16. Les denrées alimentaires de base saines sont financées par une prime mensuelle ou annuelle et donc mises à disposition de la population à moindre prix.</p>		Idem	Idem	*

# PROMOTION D'UNE ALIMENTATION Saine VIA LA CAISSE MALADIE

*Mesure volontaire et préventive visant à inciter à une alimentation saine et à réduire les coûts de la santé*

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<p><i>Définition d'un modèle récompensant le comportement de personnes qui ont une alimentation saine et en général un mode de vie sain.</i></p>	<p>17. Vérification de la faisabilité d'un nouveau modèle incitatif révolutionnaire de caisse maladie en faveur des consommateurs conscients du côté des caisses maladie.</p>	<p>Gouvernement, caisses d'assurance maladie</p>	<p>Mesure volontaire, chacun ayant la liberté de manger ce qu'il veut.</p> <p>Le gouvernement charge les caisses maladie de vérifier la faisabilité d'un nouveau modèle uniforme peut-être même révolutionnaire qui récompense les consommateurs conscients, c.-à-d. les personnes qui apportent la preuve (l'élément de preuve est important) qu'elles se nourrissent sainement et ont en général un mode de vie sain.</p> <p>Les caisses maladie doivent répondre à cette sollicitation par un « Oui » net ou un « Non, cela ne nous intéresse pas ». Les caisses maladie peuvent faire des contre-propositions.</p> <p>Pour ne pas réunir autour de la table trop d'acteurs qui pourraient tuer l'initiative dans l'œuf en raison de leurs exigences, de leurs attentes et de leurs limites, les associations de consommateurs et les commerçants ne sont pas initialement impliqués.</p> <p>Les caisses maladie doivent formuler rapidement des réponses claires à cette requête du gouvernement.</p>	39%	<b>61%</b>

# AGRICULTURE ADAPTÉE AUX CONDITIONS LOCALES ET PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ

Utilisation optimale des surfaces agricoles en tenant compte des aspects économiques, écologiques et sociaux ainsi que des objectifs de politique alimentaire ; menace de la biodiversité ; vérité des coûts sur l'impact environnemental

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Utilisation judicieuse adaptée au site (attribution de la production selon les zones région de montagne, de collines, de plaine)</i>	18. Réduction progressive des cultures fourragères de 30% de la surface exploitée actuellement d'ici 2030 par une augmentation correspondante de la production végétale alimentaire, mais sans compensation par des importations d'aliments pour animaux.	Politique au niveau de la Confédération et des cantons, État et agriculture	Produire et importer moins d'aliments pour animaux afin de nourrir moins d'animaux. L'effet de levier d'une réduction des importations d'aliments pour animaux serait nettement plus important que celui de la production nationale et devrait être pris en compte (nous nous concentrons toutefois ici sur l'adaptation aux conditions locales). Il en résulterait davantage d'aliments végétaux dans les régions où la culture est possible. L'État doit définir ce qui doit être cultivé, car les changements apportés par des mesures volontaires ne sont pas mis en œuvre.	64.4%	35.6%
	19. La production de viande bovine, de chèvres et de moutons ainsi que l'élevage de poules et de porcs devraient être adaptés aux conditions locales, à savoir dans les régions de collines et de montagne ainsi que là où il n'existe pas d'alternatives en plaine (comme la culture de pommes de terre, de maïs, de céréales et de légumes). En revanche, dans les autres régions, il convient de viser une réduction successive de la production animale.	Politique au niveau fédéral et cantonal, État, agriculture (associations et entreprises) et consommateurs	Pour les poulets et les porcs, la production doit être réduite. En revanche, les prairies doivent être utilisées de manière adaptée aux conditions locales pour les bovins, les chèvres et les moutons, notamment dans les montagnes. Il ne faut pas pratiquer l'élevage sur des surfaces qui se prêtent bien à l'agriculture. Les consommateurs doivent y contribuer en réduisant leur consommation de viande et être sensibilisés à cette question.	86.4%	13.6%
	20. Les agriculteurs souhaitant mettre en œuvre des projets (pilotes) pour améliorer l'adaptation aux conditions locales doivent être encouragés. Cela vaut notamment lorsqu'ils s'engagent de manière proactive pour une modification ou une amélioration des normes sans avoir de moyens financiers. Globalement, les subventions ne doivent néanmoins pas être augmentées.	État	Offrir une aide de départ pour le passage de l'élevage à l'agriculture ainsi que pour les autres modifications contribuant à l'adaptation aux conditions locales. C'est important, les cultures maraîchères ou les grandes cultures demandant beaucoup de main-d'œuvre ou exigeant des machines coûteuses. Ce faisant, les subventions à l'agriculture ne doivent pas être augmentées au total. Une idée possible serait d'augmenter les sanctions pour les récidivistes qui ne respectent pas les dispositions de l'État dans l'agriculture afin de garantir le financement des projets (pilotes).	88.1%	11.9%
<i>Préserver de l'extinction les animaux, les plantes, etc. de la liste rouge</i>	21. Transformer les surfaces non productives (indiquées dans la base de données) des terres agricoles en surfaces de biodiversité.	OFAG, Agriculteurs	La biodiversité diminue, car elle est notamment en concurrence avec la production alimentaire. Elle doit à nouveau être augmentée. Cette recommandation permettrait aux agriculteurs de bénéficier d'avantages de paiements directs. D'un autre côté, cela permettrait de préserver la faune et la flore, les surfaces devant être entretenues conformément aux prescriptions de l'État.	76.3%	23.7%
	22. Sensibiliser les consommateurs et les producteurs à la fragilité de l'écosystème et proposer des solutions à bas seuil pour la protection de la biodiversité.	Écoles, direction de l'éducation, hautes écoles pédagogiques, publicité, consommateurs et producteurs	Il s'agit de montrer de manière simple ce qui conduit à la disparition d'espèces et comment il faut se comporter pour l'éviter. Il s'agit de montrer que l'on peut contribuer à la biodiversité par des solutions simples, même sans directives ni indemnités. Cela ne devrait pas venir de l'État, car cela aurait alors un caractère prescriptif. Un exemple est le prix décerné aux agriculteurs pour les surfaces de biodiversité particulièrement bonnes ainsi qu'une semaine de formation pour les écoles.	100%	0%
<i>Réduction du CO<sub>2</sub> dans la production alimentaire ainsi que dans la transformation et la logistique</i>	23. Introduire une taxe CO <sub>2</sub> sur les denrées alimentaires à forte teneur en CO <sub>2</sub> et utiliser les recettes fiscales à bon escient.		Il faudrait encore définir sur quels aliments la taxe devrait être prélevée (p. ex. uniquement sur le sucre et les matières grasses).	57.6%	42.4%

# PROMOTION D'UNE AGRICULTURE DURABLE PAR DES INCITATIONS FINANCIÈRES

Besoin d'optimiser l'agriculture en matière de durabilité et d'adapter les mécanismes de financement correspondants ; promotion de l'agriculture durable par des incitations financières

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Développement des fermes en matière de durabilité</i>	<b>24.</b> Chaque exploitation agricole a besoin d'un concept (« modèle d'entreprise ») pour améliorer durablement sa production et l'axer sur les conditions locales avec un soutien technique spécialisé (universités, science, conseil indépendant des lobbies).	Universités, communauté scientifique (conseil), écoles d'agriculture, FIBL	Les fonds publics ne peuvent être utilisés que dans l'intérêt de la santé publique et de la protection de l'environnement. Condition préalable à l'obtention de paiements directs.	<b>71.2%</b>	28.8%
	<b>25.</b> Promouvoir la coopération interentreprises en matière d'économie circulaire.	Idem	Idem	<b>88.1%</b>	11.9%
	<b>26.</b> Les paiements directs ou les fonds publics sont liés à un concept et à des objectifs quantifiés. Ces objectifs concernent une amélioration de la production adaptée aux conditions locales et une réduction: - des émissions, - des apports nocifs dans le sol, y compris le compactage (étude d'impact sur l'environnement), - des déchets non recyclés au niveau régional et - de la consommation d'énergie (avec passage aux énergies renouvelables).	Idem	Idem	<b>89.8%</b>	10.2%
<i>Critères de durabilité clairs pour les paiements directs et les autres fonds publics, p. ex. la publicité, la promotion des ventes, etc.</i>	<b>27.</b> Supprimer le lien à la surface des paiements directs.	Sciences, politique, administration fédérale et cantonale	Adaptation des paiements directs aux temps modernes (au lieu de l'après-guerre). Plus de surface signifie plus de soutien financier, indépendamment de ce qu'une exploitation produit et de la manière dont elle le produit.	<b>89.8%</b>	10.2%
	<b>28.</b> Orienter les paiements directs vers la protection de l'eau, le bien-être animal, des conditions de travail équitables, l'utilisation de pesticides et l'impact environnemental.			<b>89.8%</b>	10.2%
	<b>29.</b> Examen complet de tous les paiements en matière de durabilité et adaptation aux conditions locales.			<b>84.7%</b>	15.3%
	<b>30.</b> Promouvoir les aliments pour animaux produits dans la région (adaptés aux conditions locales, trajets courts).			<b>91.5%</b>	8.5%
	<b>31.</b> Pas de paiements directs pour la production de viande avec des aliments concentrés importés.			<b>76.3%</b>	23.7%
<i>Des incitations financières efficaces, claires (peu nombreuses, ciblées) et compréhensibles pour l'agriculture</i>	<b>32.</b> Enquêtes régulières auprès des personnes soumises à des lois / conditions / etc. sur la compréhensibilité et la proportionnalité de la charge utilisée pour obtenir des paiements directs.	OFAG, agriculteurs, commerçants, etc.	Contribuer de manière significative à l'amélioration de l'efficacité d'ici 2030.	<b>76.3%</b>	23.7%
	<b>33.</b> Amélioration / élimination des lois / obligations / etc. les plus « mauvaises » et « inefficaces » (simplification et réduction drastique).	Idem	Idem	<b>69.5%</b>	30.5%

# RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Pertes considérables de denrées alimentaires à tous les niveaux et, par conséquent, consommation accrue de surfaces et de ressources par l'agriculture

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<b>Augmenter l'achat des produits hors normes par les intermédiaires et les grands distributeurs</b>	<b>34.</b> Acheter, transformer et vendre les légumes et les fruits tels qu'ils poussent (grands, petits, tordus, etc.).	Commerce de gros (p. ex. Migros, Coop, Prodega) et entreprises de transformation (p. ex. Zweifel Pomy-Chips SA)	Empêcher que les agriculteurs (producteurs) ne puissent pas vendre des produits alimentaires en raison de leur forme et de leur apparence. De plus, il existe un besoin du côté des clients de trouver de tels produits dans le commerce de détail.	<b>98.3%</b>	1.7%
	<b>35.</b> Déréglementation des normes (p. ex. normes de la grande distribution concernant le diamètre des pruneaux ou la longueur des concombres, la forme des carottes et des pommes de terre).	OFAG et éventuellement l'Union européenne (Politique agricole commune)	Les normes inutiles, telles que la taille des pruneaux, doivent être évitées afin d'éviter les déchets de production.	<b>96.6%</b>	3.4%
	<b>36.</b> Utiliser les sous-produits (p. ex. les fanes de carottes comme légumes pour la soupe).			<b>96.6%</b>	3.4%
<b>Réduire le gaspillage alimentaire</b>	<b>37.</b> Obliger les producteurs à contrôler la durée de conservation minimale raisonnable tous les trois ans et à la prolonger si possible.	Producteurs		<b>93.2%</b>	6.8%
	<b>38.</b> Assouplissement de la législation.		Par exemple, les produits en vrac comme la viande sont souvent jetés après seulement une journée sur l'étal, ce qui devrait être évité.	44.1%	<b>55.9%</b>
	<b>39.</b> Introduire une prescription selon laquelle les marchandises en vrac sans date de péremption, p. ex. le pain de la veille, doivent être vendues le lendemain à un prix inférieur.		Cela existe déjà sur une base volontaire (ex. too-good-to-go, 50% pour les supermarchés). Il n'y a pas besoin de toute la diversité des produits à la fin de la journée (exemple : Sortes de pain en boulangerie).	<b>83.1%</b>	16.9%
	<b>40.</b> Les déchets alimentaires végétaux de la restauration devraient pouvoir être réutilisés pour nourrir les porcs.	Gastronomie		<b>71.2%</b>	28.8%
<b>Réduction du nombre de denrées alimentaires jetées par le consommateur final</b>	<b>41.</b> Installation pour les produits de viande et de poisson non transformés de capteurs qui rendent visible la détérioration de l'aliment (par un changement de couleur).	Producteur	L'état du produit peut être indiqué de manière fiable (la détérioration est visible), ce qui permet de consommer le produit plus longtemps sous sa propre responsabilité.	33.9%	<b>66.1%</b>
	<b>42.</b> Sensibiliser le consommateur aux cas où les aliments ne présentent pas de risque pour la santé malgré le dépassement de la date limite de consommation, la responsabilité étant simplement transférée du fabricant au consommateur.	Éducation	En ce qui concerne la date de péremption, il convient de faire la distinction entre « à consommer de préférence avant le » et « à consommer avant le ».	<b>98.3%</b>	1.7%
<b>Offrir des quantités adaptées aux besoins de toutes les tailles de ménages</b>	<b>43.</b> Promotion des aliments non emballés (p. ex. de la vente en vrac).	Commerce de détail	Les consommateurs ont ainsi la possibilité d'acheter la quantité adaptée à leurs besoins.	<b>100%</b>	0%
	<b>44.</b> Prix équitable pour les petites portions.	Idem	Les petites portions sont souvent disproportionnellement plus chères.	<b>93.3%</b>	6.7%
	<b>45.</b> Promouvoir les emballages réutilisables.	Idem		<b>98.3%</b>	1.7%

# PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION ÉQUILBRÉE, PLUS D'ALIMENTS VÉGÉTAUX

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Enseigner une approche respectueuse de la nourriture</i>	46. Mettre en avant les avantages des aliments d'origine végétale dans les cours de cuisine à l'école.	Pouvoirs publics, communes, canton, écoles	Sensibiliser les enfants à l'alimentation dès le plus jeune âge	<b>94.9%</b>	5.1%
	47. Transmettre aux consommateurs le principe du Nose to Tail (utilisation complète de l'animal).	Idem	Si tout l'animal est valorisé, il faut moins d'animaux.	<b>94.9%</b>	5.1%
<i>Promouvoir la production d'aliments végétaux</i>	48. Cultiver des denrées alimentaires végétales sur des surfaces adaptées à cet effet au lieu d'utiliser ces surfaces pour l'alimentation animale. La rotation des cultures doit être prise en compte pour la qualité des sols.	Ordonnance de l'État, mise en œuvre par les agriculteurs	Produire plus de calories par habitant. Augmenter l'autosuffisance.	<b>84.7%</b>	15.3%
<i>Internalisation des coûts externes</i>	49. Intégrer la consommation de ressources et les coûts d'émission dans les coûts de production.			<b>83.1%</b>	16.9%
<i>Créer la demande au lieu d'interdire la production</i>	50. Développer les produits de substitution à la viande cultivés et produits en Suisse.		Produit alternatif comme possibilité supplémentaire de réduire la consommation de viande.	<b>67.8%</b>	32.2%
<i>Élevage respectueux des animaux</i>	51. Sélection de races adaptées au site (ne pas faire de sélection poussée, favoriser les races à deux fins).	Intermédiaire (p.ex. Anicom), producteurs	Un élevage éthique, des animaux en meilleure santé nécessitent moins de médicaments. Retour à la nature.	<b>98.3%</b>	1.7%
<i>Fermer le cycle de la matière en Suisse</i>	52. Le nombre d'animaux doit être adapté à la surface agricole disponible: réduire les UGBF/ha (unité de gros bétail fertilisé par hectare).	Ordonnance de l'État, mise en œuvre par les agriculteurs	Prévenir les excédents d'engrais.	<b>76.3%</b>	23.7%
	53. Réduction massive des importations d'engrais minéraux.	Idem	Idem	<b>93.2%</b>	6.8%
	54. Mise en place d'une plateforme suisse (« Tutti » pour l'agriculture) afin de proposer du fumier.	Union suisse des paysans, pouvoirs publics	Il y a suffisamment d'engrais de ferme en Suisse, il faut les distribuer correctement.	<b>76.3%</b>	23.7%
	55. Label pour la production de viande sans fourrage importé.			<b>89.8%</b>	10.2%
	56. Prime pour la production de viande sans fourrage importé.			<b>78.9%</b>	21.1%
	<i>Préserver impérativement les surfaces d'assolement</i>	57. Protéger plus systématiquement les surfaces d'assolement.	Secteur public	Les terres agricoles doivent être préservées et ne doivent pas être utilisées à mauvais escient, même lorsque des intérêts supérieurs sont en jeu.	<b>78%</b>
58. Préserver les surfaces cultivées.		Idem	Idem	<b>89.8%</b>	10.2%
<i>Pas de manipulation génétique, ni sur les plantes ni les animaux</i>	59. Respecter impérativement le moratoire sur le génie génétique.	Idem	Dangers du génie génétique comme la diffusion de gènes manipulés par le vent. Problématique du monopole et du lobbying du secteur agricole et pharmaceutique.	<b>66.1%</b>	33.9%

# PROMOUVOIR LES PRODUITS SAISONNIERS, RÉGIONAUX\* ET ADAPTÉS AUX CONDITIONS LOCALES

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<p><i>Les consommateurs sont informés des effets et du sens de l'alimentation régionale et saisonnière adaptée aux conditions locales</i></p> <p><i>Augmenter la demande en produits régionaux et saisonniers adaptés aux conditions locales</i></p>	<p><b>60.</b> Informer les consommateurs sur les effets et le sens des produits saisonniers et régionaux adaptés aux conditions locales.</p>	<p>Pouvoirs publics, consommateurs, instituts de formation, sociétés de publicité, médias (p. ex. magazines, émissions de télévision)</p>	<p>La recommandation vise</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à réduire au maximum les distances de transport. Et à fournir aux consommateurs suffisamment d'informations pour leur permettre de choisir en connaissance de cause,</li> <li>- à ce que les produits régionaux ou suisses adaptés au site soient préférés aux produits étrangers nécessitant de longues distances de transport,</li> <li>- à sensibiliser les consommateurs à l'achat de produits régionaux et saisonniers adaptés au lieu et à transmettre les connaissances sur la saisonnalité et la régionalité aux consommateurs.</li> </ul>	<b>100%</b>	0%
	<p><b>61.</b> Dans la formation de base et la formation continue, mettre davantage l'accent sur les produits qui respectent la terre et sont adaptés aux conditions locales et promouvoir la sensibilisation de manière générale.</p>	<p>Sciences, agronomes, écoles d'agriculture</p>	<p>L'accès à une information complète et neutre est une condition préalable à la réalisation de cet objectif.</p>	<b>94.8%</b>	5.2%
<p><i>Les producteurs doivent être informés pour pouvoir produire de manière régionale et saisonnière adaptée aux conditions locales (connaissance du lieu)</i></p>	<p><b>62.</b> Transmission de connaissances pour stimuler la croissance sans pesticides (p. ex. insectes utiles, site utile).</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>	<b>96.6%</b>	3.4%
	<p><b>63.</b> Transfert de connaissances entre et de la part des agriculteurs et de la science (p. ex. nouveaux produits, recette du succès, cartes de conditions locales).</p>	<p>Idem</p>	<p>Idem</p>	<b>86.2%</b>	13.8%
	<p><b>64.</b> Réunir les bases de données / plateformes indépendantes contenant des connaissances sur la production adaptée aux conditions locales, à la saison et à la région (p. ex. variétés appropriées, plantes adaptées aux conditions locales, nature du sol, qualité et quantité de l'eau) et gérées par des organisations de soutien indépendantes (pas de financement par des groupes d'intérêt) et en permettre l'accès.</p>	<p>Idem</p>		<b>86.2%</b>	13.8%
	<p><b>65.</b> Promotion de la culture et de la consommation de produits durables.</p>	<p>Commerce de détail, grand groupes, agriculteurs, consommateurs, autorités / législateurs</p>	<p>La définition d'un produit durable doit être uniforme et inclure toutes les dimensions (équitable, sociale, saine, financière, écologique). La définition susmentionnée d'un produit durable implique un mode de production / de culture / d'utilisation.</p>	<b>100%</b>	
<p><i>Promotion de produits régionaux et saisonniers (éprouvés et nouveaux)</i></p>	<p><b>66.</b> Le développement scientifique et l'acquisition d'expériences pratiques de nouvelles méthodes de production doivent être encouragés.</p>	<p>Agriculteurs, scientifiques (indépendants), banques de semences (indépendantes)</p>	<p>Formes d'agriculture verticale, par exemple. De manière générale, cultiver davantage de légumineuses et de plantes adaptées aux conditions locales.</p>	<b>96.6%</b>	3.4%
	<p><b>67.</b> Distribution et accès à des semences appropriées pour une culture durable et adaptée aux conditions locales (p. ex. accès à des semences protégées par propriété/brevet et soutien et protection des producteurs de semences locaux).</p>	<p>Idem</p>	<p>Les brevets ne doivent pas faire obstacle à une culture durable et adaptée aux conditions locales ainsi que le développement de plantes utiles adoptées localement.</p>	<b>86%</b>	14%
	<p><b>68.</b> Soutien financier aux petits producteurs qui souhaitent développer / tester de nouveaux systèmes localement (paiements directs ou autre soutien).</p>	<p>Idem</p>		<b>91.2%</b>	8.8%
	<p><b>69.</b> Soutenir la culture de nouveaux produits résilients et éprouvés pouvant être cultivés de manière régionale, adaptée aux conditions locales et saisonnières (p. ex. légumineuses, mangues, riz au Tessin).</p>	<p>Idem</p>		<b>96.6%</b>	3.4%
	<p><b>70.</b> Éviter la dépendance aux grands producteurs d'engrais et de semences (monopole).</p>	<p>Idem</p>		<b>90%</b>	10%
	<p><b>71.</b> Production adaptée à la nature du sol. Éviter la surexploitation des sols. Éviter la destruction des réserves de carbone dans le sol et de la structure du sol.</p>	<p>Idem</p>		<b>90%</b>	10%

\* Aliments régionaux et produits de manière durable (le régional seul ne garantit pas la durabilité). Selon le produit, régional peut également signifier à l'échelle de la Suisse et régional/local peut également signifier transfrontalier.

# RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE DES PRODUCTEURS

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Renforcement du pouvoir de marché des producteurs (exploitations agricoles, en particulier les petites fermes)</i>	72. Renforcer et soutenir les compétences des producteurs en matière de gestion d'entreprise.	Agriculteurs, centres de formation et de perfectionnement	Renforcement de la position de négociation des producteurs face aux autres acteurs du marché (industrie de transformation, commerce de détail, etc.).	<b>98.3%</b>	1.7%
	73. L'État encourage la transparence et l'équité dans la fixation des prix d'achat et de vente lors des processus de négociation.	État (réglementation), producteurs, commerce de détail et industrie de transformation	Amélioration de l'efficacité du marché, conditions égales pour tous les acteurs, risques plus équitablement répartis.	<b>83.3%</b>	16.7%
<i>Réduction/amortissement par l'État des risques dans la production</i>	74. Convenir de garanties d'achat à long terme afin de réduire les risques pour les producteurs.	Commerce de détail / entreprises de transformation	Les producteurs doivent également gagner de l'argent lorsqu'ils produisent p. ex. des pommes de terre disgracieuses, des cerises trop petites, des concombres trop tordus; ceux-ci doivent pouvoir être vendus et les coûts ne doivent pas être répercutés sur les producteurs. Les risques environnementaux, naturels et climatiques ne doivent pas être supportés exclusivement par les producteurs.	<b>71.7%</b>	28.3%
	75. Promotion de nouvelles formes de production agricole (p. ex. l'agriculture solidaire, les coopératives).	Producteurs, État	Idem	<b>81.7%</b>	18.3%
<i>Assurer un revenu équitable et suffisant pour vivre</i>	76. L'État crée les conditions pour que le producteur reçoive des paiements directs et d'autres indemnités qui lui garantissent un revenu suffisant pour vivre en fonction des conditions géographiques et topographiques de production.	État	Le producteur doit couvrir l'ensemble des charges d'exploitation (c.-à-d. pas seulement les coûts directs de production) avec les recettes d'exploitation et pouvoir mettre à disposition des réserves pour le développement de l'entreprise.	<b>78.3%</b>	21.7%
	77. Il faut assurer, par des conditions-cadres contraignantes, que les entreprises de production et de transformation puissent générer un revenu garanti sur la base de l'idée directrice « régional, saisonnier et adapté aux conditions locales », grâce à une planification ciblée de la production et à des possibilités de commercialisation couvrant les coûts.	Entreprises de production et de transformation, détaillants et grossistes	Idem	<b>78.3%</b>	21.7%
	78. L'État soutient les entreprises qui, pour une production durable, doivent modifier le fonctionnement actuel de leur exploitation et ne disposent pas des fonds propres nécessaires.	État	Idem	<b>86.7%</b>	13.3%

# RÔLE DES GRANDS GROUPES\*

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<b>Plus de saisonnalité et de régionalité des produits</b>	<b>79.</b> Orienter l'offre vers plus de saisonnalité (p. ex. pas de fraises en hiver).	Grands distributeurs	La responsabilité n'incombe pas entièrement au consommateur, mais aussi à la (grande) distribution.  En mettant en première ligne les produits de saison et locaux à des prix raisonnables, les consommateurs informés pourront mieux s'orienter et choisir des produits de saison et régionaux. Les chaînes de restauration des grands groupes ont la responsabilité de proposer des produits et une cuisine diversifiée en mettant l'accent sur les produits de saison et régionaux.	<b>100%</b>	0%
	<b>80.</b> Mettre en avant les produits de saison qui facilitent la visibilité et la compréhension par les consommateurs des avantages de la consommation de produits de saison (dans le magasin lui-même, sur la plateforme en ligne, dans les restaurants / offres de déjeuner...).	Idem	Idem	<b>100%</b>	0%
	<b>81.</b> Distribuer des tableaux de saison aux consommateurs / les mettre à disposition de manière bien visible dans le magasin.	Idem	Idem	<b>98.4%</b>	1.6%
	<b>82.</b> Mettre à disposition des recettes de saison.	Idem	Idem	<b>83.9%</b>	12.1%
	<b>83.</b> Réglementer les importations hors saison (donner priorité aux aliments suisses).	Idem	Idem	<b>83.9%</b>	12.1%
	<b>84.</b> Sensibilisation des consommateurs (p. ex. avec de la « cuisine sur place »).	Idem	Idem	<b>72.6%</b>	27.4%
	<b>85.</b> L'information sur l'importation doit être transparente au moment où le consommateur fait son choix pour l'achat du produit. Par exemple via une étiquette code QR.	Idem	Les distributeurs sont responsables et non les importateurs (lobby, risque de ne pas être transparent).	<b>90.3%</b>	9.7%
<b>Optimiser la transparence sur l'origine, les conditions de production, le transport (énergie, label, Nutri Score +), le prix, les marges bénéficiaires</b>	<b>86.</b> Orienter les labels d'un point de vue social, comme le fait que les conditions et l'environnement de travail soient respectueux et équitables, p. ex. « commerce équitable »... Responsabilité des grands groupes de s'assurer que les conditions de travail sont respectées dans les chaînes d'approvisionnement.	Groupes de distribution	Il est important de mettre en avant que les distributeurs ont le rôle de garantir de bonnes conditions sociales et environnementales tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de veiller au bien-être de chaque acteur de la chaîne.	<b>80.6%</b>	19.4%
	<b>87.</b> Uniformiser les labels au niveau national.	Idem	Idem	<b>96.7%</b>	3.3%
	<b>88.</b> Les produits importés doivent être soumis au même standard de label que ceux en Suisse.	Idem	Idem	<b>66.7%</b>	33.3%
<b>Les grands groupes doivent contribuer substantiellement à la sécurité alimentaire</b>	<b>89.</b> Les grands groupes doivent travailler plus avec des projets (pionniers) plus petits et plus durables et tenir plus compte des petits producteurs.	Grands distributeurs		<b>79%</b>	21%
	<b>90.</b> Mettre les données collectées par la distribution (p. ex. via Cumulus) à la disposition des consommateurs afin qu'ils disposent de toutes les informations sur leur consommation et qu'ils soient mieux informés.	Idem	Permettre au consommateur de voir les données agrégées de sa consommation.	<b>53.3%</b>	46.7%
	<b>91.</b> Appel aux actionnaires et aux coopérateurs pour exiger / mettre en œuvre des décisions éthiques. Plus d'auto-responsabilité (éthique, direction du groupe et actionnariat / coopérateurs) par les grands distributeurs. Par exemple comme l'initiative à propos de la vente d'alcool et de tabac à la Migros.	Grands distributeurs, membres des coopératives (p. ex. Migros, Coop)		<b>56.7%</b>	43.3%
<b>Des prix plus avantageux pour les aliments bio / sains que pour les aliments malsains et non durables</b>	<b>92.</b> Autoriser les agriculteurs à vendre leurs produits en vente directe (p. ex. marché hebdomadaire) à un prix inférieur au prix de vente chez les grands distributeurs (ceci aujourd'hui n'est pas autorisé par les grands distributeurs).	Politique (loi précise qui puisse assurer ça)	Des prix plus avantageux aideraient les personnes ou familles à faibles revenus à orienter leur alimentation vers des produits sains et de saison.  Réduire les différents obstacles administratifs pour les agriculteurs permettrait de leur donner une place plus centrale dans la définition de prix équitables.	<b>96.7%</b>	3.3%
	<b>93.</b> Redistribuer les marges bénéficiaires, p. ex. en rémunérant équitablement les collaborateurs et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.	Grands distributeurs	Rééquilibrer ou aligner les prix entre produits bio et produits de vente directe. Bénéfices financiers des grands groupes à travers les aliments non durables à réinjecter en partie dans la rémunération des agriculteurs, producteurs des produits de saison et des maraichers. Mission des grands groupes d'assurer un meilleur salaire des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement.	<b>70%</b>	30%

\* Ceci réfère selon la recommandation aux grands producteurs, transformateurs, distributeurs et/ou détaillants.

# ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Éducation des nouvelles générations ; Éducation des professionnels de la santé ; Éducation de la population

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<b>Éduquer les nouvelles générations à une alimentation saine et durable</b>	<p><b>94.</b> Alimentation comme sujet obligatoire et en soi, à la fois théorique et pratique (non pas intégré dans une autre matière), une leçon / semaine pendant au moins toutes les années d'école obligatoire.</p> <p>Les cours seront donnés par les professeurs principaux avec des interventions des professionnels du secteur (p. ex. nutritionnistes, producteurs, médecins, cuisiniers, etc.). Il faut prêter attention à ce que le contenu des cours soit indépendant et pas influencé par les lobbies du secteur.</p>	Directives fédérales et cantonales claires et application locale dans chaque école	<p>Donner à la prochaine génération un bon fondement de connaissances en ce qui a trait à l'alimentation. Thèmes à traiter : production, comment les aliments sont produits, visites à la ferme, faire pousser soi-même les aliments (potager à l'école), distribution, transformation (y compris cours de cuisine), éthique.</p> <p>Le financement vient de l'État, il faut prêter attention à ce que le contenu des cours soit indépendant et pas influencé par les lobbies du secteur.</p> <p>Il faut prêter attention à présenter des approches différentes à la nourriture, spécialement pour ce qui concerne les traditions culturelles et religieuses, sans discrimination. Les contenus sont à mettre à jour régulièrement, suivant les dernières connaissances scientifiques.</p> <p>Montrer la valeur ajoutée d'une alimentation saine (argument expliquant pourquoi il faut « prendre le temps » de se nourrir).</p>	<b>68.3%</b>	31.7%
	<p><b>95.</b> Diversifier l'offre de produits dans les récréations des écoles, en particulier offrir des produits locaux et sains (p. ex. fruits, fromage).</p>	Canton et direction d'instruction publique	<p>Aujourd'hui, l'offre se limite à des produits de boulangerie, essentiellement sucrés, salés et gras.</p>	<b>90.3%</b>	9.7%
	<p><b>96.</b> Enseignement obligatoire dans le programme scolaire. Intégrer les enfants dans la chaîne de valeur des produits alimentaires par une occupation active (p. ex. jardin de l'école ou fabrication de fromage).</p>	Éducation	<p><b>82.2%</b> 17.8%</p>		
<b>Garantir que les professionnels de la santé aient de solides connaissances sur l'alimentation</b>	<p><b>97.</b> Alimentation / nutrition comme sujet obligatoire (tronc commun) dans les études de médecine et d'autres formations dans le secteur de la santé.</p>	Directives fédérales et cantonales, applications par les universités	<p>Aujourd'hui, la nutrition ne fait pas partie des plans d'études en médecine (et autres professions de santé), c'est donc facultatif. Il faut introduire le sujet (selon normes SSN et/ou EAT-Lancet) pour que les professionnels du secteur sachent conseiller et enseigner les patients sur une alimentation saine et durable.</p>	<b>75.8%</b>	24.2%
	<p><b>98.</b> Garantir l'indépendance des notions sur l'alimentation / nutrition dispensées dans les formations liées à l'alimentation (p. ex. nutritionnistes, médecins), c.-à-d. réglementer l'influence des lobbies du secteur.</p>	Directives fédérales et cantonales	<p>Aujourd'hui, les contenus sont fortement influencés par les lobbies du secteur, ce qui conduit souvent à la diffusion de connaissances partielles et qui ne soutient pas les pratiques saines et durables.</p>	<b>85.5%</b>	14.5%
<b>Permettre à la population l'accès aux connaissances indispensables pour une alimentation saine et durable</b>	<p><b>99.</b> Garantir à toute la population l'accès à des consultations en nutrition à travers l'inclusion de ces consultations pour tous dans la caisse maladie sans en faire augmenter le prix.</p>	Directives du Gouvernement fédéral et mise en place par les compagnies d'assurance Gouvernement fédéral et entités publiques	<p>Aujourd'hui, ces consultations sont reconnues par la caisse maladie seulement pour certaines catégories de personnes (p. ex. surpoids). Elles doivent être accessibles à tout le monde et pas seulement dans un cadre médicalisé. Mieux vaut prévenir que guérir : les informations fournies durant des consultations peuvent permettre aux citoyens de modifier leurs habitudes alimentaires, et ainsi allonger leur espérance de vie et qualité de vie. Point de vigilance : l'ajout du conseil en nutrition ne doit pas signifier une hausse de prix de l'assurance de base, déjà trop coûteuse. Pour éviter les hausses des primes, une alternative serait la distribution de bons pour les séances ou la baisse des primes pour qui consulte.</p>	<b>52.5%</b>	47.5%
	<p><b>100.</b> Développer des campagnes nationales de sensibilisation à une alimentation saine et durable à travers des moyens de communication variés et adaptés.</p>	Gouvernement fédéral et collectivités publiques (augmentation du budget)	<p>Aujourd'hui, l'OSAV donne des recommandations pour une alimentation saine à la population, mais ces recommandations ne sont pas suivies dans l'offre publique de repas collectifs, ce qui est un paradoxe.</p>	<b>93.4%</b>	6.6%

# COMPRENDRE LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE ET AGIR DE MANIÈRE CIBLÉE

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Diversification du lobbyisme</i>	<b>101.</b> Aller activement vers les groupes locaux qui n'ont pas de lobby fortement organisé, comme les familles, les personnes âgées, etc. et mieux représenter leurs intérêts dans la politique locale. Que les solutions soient développées à la source et ensuite remontées.	Communes	Approche bottom-up. Plus les personnes se sentent étrangères à leur rôle, plus les disparités augmentent entre la politique et les citoyens. La communauté doit être davantage vécue. Motiver les parlementaires à s'engager avec des initiatives locales et à s'intéresser à la réalité de l'alimentation des citoyens parce que les politiques doivent mieux comprendre comment l'alimentation est abordée par la population. Point de vigilance: ceci doit être fait avec transparence et bienveillance, de manière impartiale et non partisane.	<b>79%</b>	21%
	<b>102.</b> Mieux comprendre les décisions et les prémisses d'achat des citoyens, lancer des campagnes spécifiques sur cette base.	Idem		<b>59.7%</b>	40.3%
	<b>103.</b> Définir des groupes cibles locaux et établir et soutenir des canaux de communication ciblés.	Idem		45.2%	<b>54.8%</b>
<i>Créer les conditions-cadres politiques pour la coopération entre les entreprises, la politique et la société</i>	<b>104.</b> Mettre à disposition de la recherche les Big Data des grands distributeurs de manière anonyme.	La politique crée le cadre, les groupes agissent, la recherche permet d'y voir plus clair Politique législative (Parlement)	Mesure politique = créer les conditions légales pour mettre à disposition des instituts de recherche cantonaux les données sur le comportement d'achat en possession de la grande distribution Question clé : quelles mesures doivent être prises par la politique afin de mieux comprendre le comportement alimentaire (et non les décisions de consommation) de la population. En renforçant les structures existantes, en communiquant de manière positive et en se concentrant sur les exemples de bonnes pratiques, p. ex. les influenceurs.	<b>66.1%</b>	33.9%
	<b>105.</b> Renforcer la recherche scientifique sur le comportement alimentaire de la population.	Idem	Idem	<b>80.6%</b>	19.4%
	<b>106.</b> Créer des structures pour une collaboration ciblée de la recherche de marché et de la recherche scientifique.	Idem	Idem	<b>62.9%</b>	37.1%
	<b>107.</b> Les résultats de la recherche doivent être rendus accessibles aux politiques.	Idem	Idem	<b>79%</b>	21%
	<b>108.</b> Sur la base des résultats des recherches (voir les recommandations ci-dessus) identifier des groupes avec des comportements alimentaires spécifiques et les aborder au moyen de campagnes ciblées pour optimiser leur comportement alimentaire selon leurs besoins.	Idem	Idem	26.7%	<b>73.3%</b>

# PROMOTION D'UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE\* PAR UNE POLITIQUE DE PRIX, DES INCITATIONS FINANCIÈRES

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<b>Rendre l'alimentation saine et durable plus accessible financièrement</b>	<b>109.</b> Mise en place d'un système de bons / allocation d'alimentation utilisables uniquement sur les produits alimentaires jugés durables et sains pour les personnes qui bénéficient déjà de subsides étatiques ou en situation de précarité.	Service des prestations sociales (cantonaux ou communaux), caisses maladie	On constate souvent que les produits à priori plus sains et durables sont souvent plus chers (par exemple les produits bio en supermarché). Cela crée une inégalité des ménages face à la consommation que l'on souhaiterait voir disparaître. Avec cette recommandation, on cherche à réduire cette inégalité.	<b>66.1%</b>	33.9%
	<b>110.</b> Ajuster les prix en fonction de la durabilité des produits et de leur impact sur la santé.	Parlement (avec les acteurs de la chaîne alimentaire)	Mettre en place un système de taxations transversales où les produits nocifs pour la santé ou non-durables seraient taxés d'avantages, alors que ceux qui sont sains et durables seraient moins taxés (éventuellement subventionnés). Cela pourrait avoir une influence positive sur la consommation en favorisant une « bonne » consommation sans forcément imposer de surcoût pour l'État ou le contribuable du fait que les taxes seraient équilibrées entre elles.	<b>72.6%</b>	27.4%
	<b>111.</b> Encourager l'industrie agroalimentaire et la grande distribution à réviser leurs marges sur les produits durables et sains.	État et acteurs de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution	Comme il semble peu probable de pouvoir « réglementer » les marges des distributeurs, une alternative serait d'encourager les distributeurs à faire preuve de responsabilité et de conscience et ainsi d'ajuster par eux-mêmes leurs marges, rendant ainsi les produits sains et durables plus accessibles pour les consommateurs.	<b>88.3%</b>	11.7%
	<b>112.</b> Inciter l'industrie agroalimentaire à réduire les coûts superflus (p. ex. les emballages secondaires à visée marketing ou autres coûts qui peuvent être évités) liés à l'alimentation pour pouvoir proposer des aliments sains / durables à meilleur coût.	État, industrie agroalimentaire	De nombreux produits sont sur-emballés et génèrent des coûts superflus et beaucoup de déchets. Les grands distributeurs ont la possibilité d'atteindre et d'influencer un très grand nombre de consommateurs. Cette force devrait être utilisée pour changer les habitudes des consommateurs.	<b>93.5%</b>	6.5%
<b>Passer par la restauration collective pour favoriser une alimentation saine et durable</b>	<b>113.</b> Appliquer les recommandations de l'OFEV - Recommandations pour des achats publics responsables dans le domaine de l'alimentation - Recommandations pour les achats publics écologiques et de l'OSAV dans le cadre de la restauration collective lorsqu'elle est soutenue / subventionnée par les collectivités publiques (p. ex. écoles, hôpitaux, EMS, police etc.).	Service de restauration collective subventionné par les collectivités publiques	La restauration collective propose un nombre non négligeable de repas par année et est en position de force pour faire changer les habitudes et modifier l'assiette du consommateur. Avec cet objectif, on souhaite utiliser cette force. Il ne s'agit pas d'imposer une alimentation (végétarienne / vegan), mais de diversifier l'offre.	<b>93.5%</b>	6.5%
	<b>114.</b> Inciter les restaurations collectives à adopter des outils de monitoring (p. ex. <a href="http://www.nutrimenu.ch">www.nutrimenu.ch</a> ) sur l'impact des repas en termes de qualité nutritionnelle et de durabilité (p. ex. ecoscore, Nutri Score sur les menus).	Service de restauration collective	Cela permettrait de sensibiliser les personnes qui se nourrissent dans les cafétérias suisses (1 mio de repas par jour) de leurs choix de repas en termes de santé et de durabilité et ainsi inciter les consommateurs à « mieux » consommer.	<b>71%</b>	29%
	<b>115.</b> Mettre en lumière les initiatives qui vont dans les sens d'une alimentation saine et durable.		Un nombre croissant de collectivités à toutes les échelles ont déjà mis en place des initiatives qui soutiennent l'alimentation saine et durable que ce soit au niveau de la production, de la distribution ou encore du consommateur, mais cela reste dans l'ombre. Pourquoi ne pas utiliser ces exemples qui sont une richesse pour inspirer d'autres collectivités ?	<b>77.4%</b>	22.6%

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Encourager la grande distribution et l'industrie agroalimentaire à favoriser la consommation saine, durable</i>	116. Exiger plus de transparence des prix sur le packaging (éventuellement via un code QR) sur la répartition des coûts et des marges entre producteurs et distributeurs.	État, industrie agroalimentaire et grande distribution	Aujourd'hui, les marges ne sont pas équitablement distribuées entre producteurs, transformateurs et distributeurs. Plus de transparence sur la part de marge qui revient aux producteurs entre différents produits alimentaires permettrait aux consommateurs de faire des choix plus réfléchis et de favoriser les produits sains et durables qui offrent également une rémunération équitable / juste aux producteurs. Nous souhaitons utiliser la force de la transparence de l'information pour faire évoluer les habitudes de consommation.	59.7%	40.3%
	117. Réglementer la répartition de la marge sur les produits alimentaires de manière plus équitable entre producteur, transformateurs et distributeurs.	Confédération	Aujourd'hui, les marges ne sont pas équitablement distribuées entre producteurs, transformateurs et distributeurs. En réglementant la répartition des marges entre producteurs et distributeurs, il serait possible de favoriser la production locale de produits alimentaires sains et durables et ainsi de les rendre plus accessibles aux consommateurs.	75.8%	24.2%
	118. Adapter les prix au moyen de taxes sur les produits importés afin de favoriser la consommation de produits suisses sains et durables.	Associations faitières, Confédération, Associations de Consommateurs	La qualité suisse n'est pas garantie pour les produits importés. Afin de favoriser une consommation suisse, un équilibrage des prix est nécessaire. Cette mesure est potentiellement dommageable pour nos exportations.	75%	25%
	119. Promouvoir auprès des consommateurs (communication) la « qualité suisse » afin d'encourager la consommation des produits suisses par rapport aux produits importés.	Idem	Les produits suisses ont un cahier des charges très strict. La qualité suisse n'est pas garantie pour les produits importés. Afin de favoriser une consommation suisse une mise en avant des avantages des produits suisses en termes de qualité, de santé, et de durabilité est souhaitable.	91.7%	8.3%
	120. Introduire des taxes pour l'industrie agroalimentaire et les distributeurs sur les produits transformés qui sont mauvais pour la santé ou qui ont un fort coût pour l'environnement afin de décourager leur vente.	Confédération	L'objectif est de réduire les marges de l'industrie agro-alimentaire et des distributeurs sans répercuter le coût de la taxe sur les consommateurs. Ce faisant, nous pouvons décourager la production et la vente de produits non durables ou mauvais pour la santé.	69.4%	30.6%
<i>Valoriser la consommation saine et durable par des systèmes de récompenses financières ou matérielles</i>	121. Dans le cadre des programmes de fidélité existants des distributeurs, utiliser le système de bon et de promotion afin d'inciter la consommation de produits sains et durables (Cumulus, etc.) et offrir des bons d'achat utilisables uniquement sur ces produits.	Grande distribution, Associations de Consommateurs	Une récompense est toujours mieux qu'une punition. Un cercle vertueux par incitation pourrait alors être mis en place. Les grands distributeurs ont déjà des systèmes de carte de fidélité en place, et les consommateurs apprécient ce système de points / cadeaux. On pourrait imaginer un pourcentage de bons / promotions qui doivent mettre en avant les produits sains et durables.	71%	29%
	122. Éviter les traitements systématiques préventifs des sols et des animaux (antibiotiques, phytosanitaires). Faciliter / soutenir des systèmes d'analyse pour adapter les traitements curatifs au minimum nécessaire.	Producteurs, Organismes de certifications, Associations faitières, Confédération, Administrations cantonales	Aujourd'hui, l'agriculture se repose fortement sur les produits phytosanitaires et antibiotiques, parfois à titre préventif et systématique. Il faut étudier comment les moyens financiers peuvent être utilisés pour ne pas affaiblir nos sols, ne pas polluer notre environnement et ne pas nuire à notre santé. Cependant, cela représente des risques pour les producteurs, qui ne doivent pas être exclusivement portés par ceux-ci, mais aussi par la collectivité (assurance).	90.3%	9.7%
<i>Valoriser une production plus saine pour les humains, les animaux et les sols (par exemple moins de produits phytosanitaires et antibiotiques)</i>	123. Introduire un système d'assurance pour les agriculteurs en cas de pertes de production liées à des traitements phytosanitaires et antibiotiques allégés.	Confédération, Administrations cantonales	Idem	72.9%	27.1%
	124. Le système de paiements directs devrait récompenser en priorité les productions qui respectent les humains, les animaux et les sols.	Administrations cantonales	Idem	95.2%	4.8%
	125. Promouvoir une transparence sur les produits utilisés de la part des producteurs pour que les consommateurs soient informés et / ou simplifier le système des labels dans ce sens.	Idem	Idem	85.5%	14.5%

# PUBLICITÉ ET MARKETING

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Utiliser les moyens d'information et de marketing public existants pour éduquer le public</i>	<b>126.</b> Les supports d'information et publicitaires utilisés par les pouvoirs publics sur tous les canaux de communication devraient être mis en commun et utilisés principalement pour promouvoir une alimentation plus saine.	OFSP, OFAG	Le rapport de synthèse du Programme national de recherche « Alimentation saine et production alimentaire durable » (PNR69) chiffre les coûts annuels de la santé liés au surpoids et à l'obésité à 8 milliards de francs et se réfère au rapport de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de 2014: « Coûts occasionnés par l'obésité en Suisse ».  La Société Suisse de Nutrition prend en compte d'autres effets sur la santé liés à l'alimentation que le surpoids et l'obésité et chiffre les coûts annuels de la santé liés à l'alimentation à 27 milliards de francs, car une mauvaise alimentation est également liée à de nombreuses autres maladies, à un retard de guérison, etc.  Cette étude est notamment basée sur : <a href="https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/103453/1/wieser-kostendernichtuebertragbare.pdf">https://www.zora.uzh.ch/id/eprint/103453/1/wieser-kostendernichtuebertragbare.pdf</a>	<b>90%</b>	10%
	<b>127.</b> Introduire et transmettre dans toute la Suisse un enseignement scolaire uniformisé sur l'alimentation saine et durable (p. ex. : pyramide alimentaire).	Idem	Idem	<b>93.3%</b>	6.7%
<i>Éviter les fausses incitations et utiliser le marketing comme mesure « éducative »</i>	<b>128.</b> Interdiction de la publicité pour les produits particulièrement nocifs (par exemple, contenant plus de 50% de sucre semblable aux produits du tabac) ainsi que pour les maxi-emballages.	Parlement	Pour les produits particulièrement nocifs et les maxi-emballages, il faut prévoir une interdiction de publicité afin de ne pas inciter les consommateurs à consommer / de limiter la consommation de produits malsains ainsi que les maxi-emballages.  Contribue à la réduction des coûts de la santé et du gaspillage alimentaire.	<b>75.8%</b>	24.2%
	<b>129.</b> Publicité ciblée sur tous les canaux (Instagram, Tiktok, magazines clients, « tableau d'affichage », organisations de protection des consommateurs (Kassensturz, etc.)).	Confédération, cantons et communes	Idem	<b>59.7%</b>	40.3%
<i>Promotions saisonnières / régionales du commerce de détail</i>	<b>130.</b> Une part substantielle des promotions du commerce de détail doit être consacrée à des produits saisonniers / régionaux. Il est possible de prévoir des exceptions pour les promotions ayant pour but d'éviter le gaspillage alimentaire.	Commerce de détail, Parlement (modification de la loi sur la TVA)	La commercialisation de produits régionaux et saisonniers doit être encouragée de manière ciblée afin que le consommateur puisse également faire ses achats dans un esprit de durabilité.  La publicité doit attirer l'attention du consommateur sur les produits saisonniers et régionaux disponibles. Mettre en évidence les produits régionaux dans l'étalage des marchandises. S'il s'avère que le commerçant a fait une erreur d'achat, il peut réaliser une action via le régime d'exception.	<b>85%</b>	15%
	<b>131.</b> Modifier les prix des denrées alimentaires non saisonnières en modifiant la TVA. Mettre en place un calendrier pour les produits saisonniers.	Idem	Idem	25.8%	<b>74.2%</b>

# ÉTHIQUE

Objectifs	Recommandations	Acteurs	Raisonnement et explications complémentaires	Oui	Non
<i>Application / révision des normes éthiques suisses en matière de politique alimentaire</i>	132. Révision par des experts des thèmes éthiques liés à l'alimentation (p. ex. le gaspillage alimentaire, l'évolution des revenus des producteurs, le prix de l'alimentation).	Politique (nationale / cantonale) Réunion d'éthiciens et d'associations (p. ex. l'association de la viande) autour d'une table ronde pour l'élaboration de contenus éducatifs	Les normes éthiques actuelles de la politique alimentaire ne sont pas compatibles avec l'évolution de la société. La consommation excessive de viande et les dégâts environnementaux sont-ils encore acceptables ?	<b>76.7%</b>	23.3%
	133. Enseigner et transmettre davantage de normes éthiques dans le système éducatif suisse.	OFAG Acteurs du marché (producteurs, grossistes et détaillants) Impliquer les consommateurs dans la conception	La comparabilité des produits doit être garantie.	<b>76.7%</b>	23.3%
	134. Label éthique et prix pour un comportement éthique. Ceux-ci doivent être liés à certaines conditions, respecter des normes minimales et être liés à des obligations.	Confédération		<b>56.5%</b>	43.5%
	135. Promouvoir sur le plan financier le comportement éthique des producteurs (conformément au label éthique recommandation 134).	Idem		37.1%	<b>62.9%</b>
<i>Traitement ultérieur des déchets végétaux et diminution du gaspillage alimentaire</i>	136. Encourager la production de compost (ménages) en augmentant le nombre de points de collecte pour les déchets verts par les communes et les producteurs de déchets alimentaires.	Commune / La grande distribution doit le mettre en place		<b>91.7%</b>	8.3%
<i>Améliorer la compréhension de la production de produits alimentaires et des producteurs / rendre la production visible</i>	137. L'Office fédéral de l'agriculture doit développer un programme qui permette aux agriculteurs d'inviter les citoyens intéressés à leur rendre visite. Ce service des agriculteurs doit être compensé financièrement. Ce programme doit être communiqué directement et largement à la population afin qu'elle puisse y participer facilement.	OFAG	Le lien avec l'aliment n'existe plus. La production est lointaine (d'où provient le lait?), certains produits ne peuvent être plantés / récoltés qu'à certaines saisons.	<b>71.7%</b>	28.3%

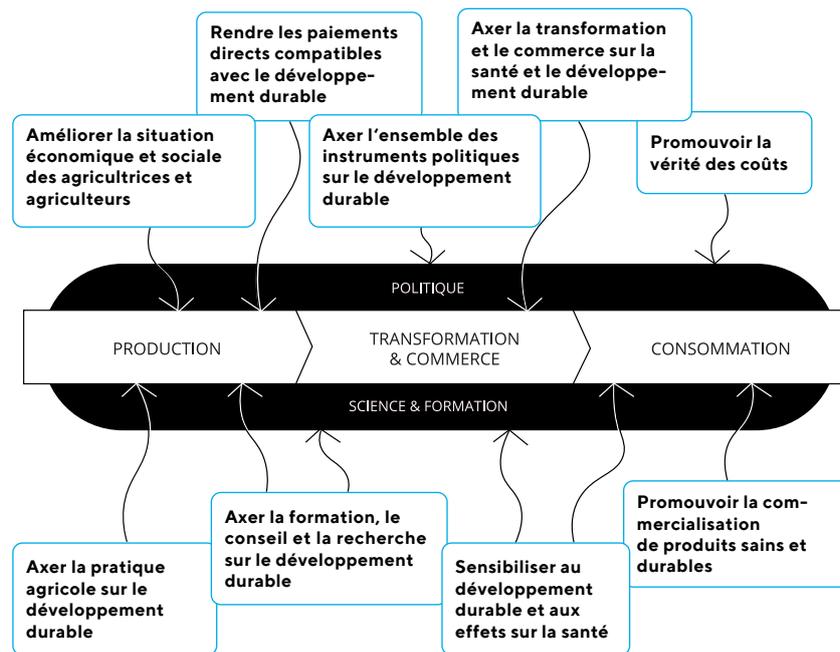




# À QUEL NIVEAU AGISSENT LES RECOMMANDATIONS – UN APERÇU

Les recommandations formulées pour cinq groupes thématiques interviennent à différents points du système alimentaire. Certaines recommandations se rapportent à la production, d'autres à la transformation et au commerce, d'autres encore à la consommation. Afin de présenter les recommandations de la manière la plus claire possible nous avons classé les recommandations élaborées par les citoyen·nes en **neuf leviers différents**.

Pour chacun de ces leviers, les recommandations adoptées par l'Assemblée Citoyenne sont présentées ci-dessous sous forme abrégée, avec leur numéro respectif.



## Levier 1 : Améliorer la situation économique et sociale des agricultrices et agriculteurs

- 32 Réexaminer la charge en vue de l'obtention de paiements directs
- 33 Simplifier et réduire les conditions
- 73 Encourager la transparence et l'équité lors de la fixation des prix d'achat et des prix de vente
- 74 Convenir de garanties d'achat à long terme pour les agricultrices et agriculteurs
- 116 Exiger plus de transparence dans la répartition des coûts et des marges
- 117 Réglementer plus équitablement la répartition des marges

## Levier 2 : Axer la pratique agricole sur le développement durable

- 18 Réduire la production fourragère
- 19 Réduire l'élevage en plaine
- 20 Soutenir la reconversion à une production adaptée aux conditions locales
- 22 Sensibiliser à la protection de la biodiversité
- 48 Cultiver des denrées alimentaires végétales sur des surfaces adaptées à cet effet
- 51 Promouvoir la sélection de races adaptées aux conditions locales / les races à deux fins
- 52 Adapter le nombre d'animaux à la surface agricole utile
- 53 Réduire massivement les importations d'engrais minéraux
- 54 Mettre en place une plate-forme suisse pour les engrais de ferme
- 65 Promouvoir la production et la consommation de produits durables
- 67 Améliorer l'accès à des semences appropriées pour une culture durable et adaptée aux conditions locales
- 70 Éviter la dépendance aux grands producteurs d'engrais et de semences

- 71 Promouvoir les techniques culturales préservant les sols
- 122 Éviter l'emploi préventif de traitements antibiotiques et de produits phytosanitaires

## Levier 3 : Axer la formation, le conseil et la recherche sur le développement durable

- 25 Promouvoir la coopération interentreprises
- 61 Mettre l'accent sur la production adaptée aux conditions locales dans les formations initiales et continues
- 62 Promouvoir la transmission de connaissances en vue de stimuler la croissance sans pesti-cides
- 63 Promouvoir la transmission de connaissances entre l'agriculture et le monde scientifique
- 64 Permettre l'accès à des plates-formes de connaissances indépendantes
- 66 Encourager le développement de nouvelles méthodes de production
- 72 Renforcer les compétences des agricultrices et agriculteurs en matière de gestion d'entreprise
- 97 Inscire l'alimentation en tant matière obligatoire dans les formations du secteur de la santé
- 98 Garantir l'indépendance des filières de formation relatives à l'alimentation
- 99 Améliorer l'accès aux conseils en nutrition
- 104 Mettre les données sur les consommateurs détenues par les grands distributeurs à la disposition de la recherche
- 105 Renforcer la recherche scientifique sur les comportements alimentaires de la population
- 106 Créer des structures de collaboration entre la recherche de marché et la recherche scientifique
- 107 Rendre les résultats de la recherche accessibles au monde politique

## Levier 4 : Sensibiliser au développement durable et aux effets sur la santé

- 11 *Modérer la consommation d'édulcorants naturels (miel, sirop d'érable, etc.)*
- 42 *Responsabiliser les consommateurs s'agissant de la date de durabilité*
- 46 *Enseigner les avantages des aliments végétaux à l'école*
- 47 *Promouvoir la valorisation de l'animal en entier (« du museau à la queue »)*
- 60 *Sensibiliser les consommateurs aux denrées alimentaires de saison, de la région et issues d'une production adaptée aux conditions locales*
- 65 *Promouvoir la production et la consommation de produits durables*
- 81 *Distribuer des tableaux avec les denrées alimentaires de saison*
- 82 *Mettre à disposition des recettes de saison*
- 84 *Sensibiliser les consommateurs*
- 94 *Inscrire l'alimentation en tant que matière obligatoire*
- 95 *Offrir des produits locaux et sains durant les pauses scolaires*
- 96 *Compléter le plan d'étude : intégrer activement les enfants dans le système ali-mentaire*
- 100 *Développer des campagnes nationales de sensibilisation en faveur d'une alimenta-tion saine et durable*
- 102 *Lancer des campagnes sur la base des décisions et des prémisses d'achat*
- 126 *Axer les informations des pouvoirs publics sur la promotion d'une ali-mentation saine*
- 127 *Uniformiser l'enseignement scolaire sur l'alimentation saine et durable*
- 133 *Transmettre davantage de normes éthiques dans le système éducatif suisse*
- 137 *Soutenir financièrement les visites d'exploitations agricoles*

## Levier 5 : Promouvoir la commercialisation de produits sains et durables

- 1 *Réglementer les informations relatives à la durabilité sur les étiquettes*
- 2 *Rendre accessibles les informations sur les produits relatives à l'alimentation*
- 3 *Favoriser l'acquisition de connaissances en matière d'alimentation*
- 5 *Déclarer l'origine des produits, fourrage compris*
- 6 *Édicter des directives de communication et de marketing*
- 55 *Instaurer un label pour la production de viande sans fourrage importé*
- 80 *Mettre en avant les produits de saison*
- 85 *Accroître la transparence des informations relatives aux importations*
- 86 *Axer les labels sur les aspects sociaux (conditions de travail)*
- 87 *Uniformiser les labels à l'échelle nationale*
- 88 *Étendre les standards des labels suisses aux produits importés*
- 90 *Rendre accessibles aux consommateurs les données relatives à leurs achats*
- 119 *Promouvoir la « qualité suisse » auprès des consommateurs*
- 121 *Promouvoir la consommation de produits sains et durables au moyen de programmes de fidélité*
- 125 *Accroître la transparence au sujet des produits utilisés*
- 128 *Interdire la publicité pour les produits particulièrement nocifs pour la santé*
- 129 *Adapter la publicité en fonction des groupes cibles sur tous les canaux*
- 130 *Axer les offres promotionnelles sur les produits de saison et issus de la région*

## Levier 6 : Axer la transformation et le commerce sur la santé et le développement durable

- 7, 10 *Définir une trajectoire de réduction du sucre (également pour les produits importés)*
- 8, 9 *Interdire les édulcorants synthétiques de substitution*
- 12, 13 *Introduire un label et une base légale « sans sucre ajouté »*
- 34 *Transformer et vendre également les fruits et légumes hors normes*
- 35 *Assouplir les normes pour les fruits et légumes*
- 36 *Valoriser les sous-produits*
- 37 *Vérifier/repousser les dates de durabilité minimale*
- 39 *Autoriser la vente de produits frais à un prix moindre le jour suivant*
- 40 *Autoriser la valorisation des déchets alimentaires provenant de la restauration pour l'alimentation porcine*
- 43 *Promouvoir les denrées alimentaires non emballées*
- 44 *Promouvoir des prix équitables pour les petites portions*
- 45 *Promouvoir les emballages réutilisables*
- 50 *Développer les substituts carnés produits en Suisse*

- 79 *Axer davantage l'offre sur les produits de saison*
- 83 *Donner la préférence aux denrées alimentaires suisses*
- 89 *Accroître la collaboration des grands groupes avec des projets pionniers et les petites agricultrices et agriculteurs*
- 91 *Renforcer la responsabilité des grands distributeurs (actionnaires/coopérateurs)*
- 92 *Autoriser la vente directe à un prix inférieur au prix de vente des grands distributeurs*
- 93 *Redistribuer les marges bénéficiaires au moyen d'une rémunération équitable*
- 111 *Réviser les marges sur les produits durables et sains*
- 112 *Inciter à la réduction des coûts des denrées alimentaires saines et durables*
- 113 *Appliquer les recommandations pour des achats publics responsables dans la restauration collective*
- 114 *Monitorer la restauration collective en fonction des critères de santé et de durabilité*

## Levier 7 : Axer l'ensemble des instruments politiques sur le développement durable

- 57 *Protéger les surfaces d'assolement de manière plus systématique*
- 58 *Conserver les surfaces cultivées*
- 59 *Respecter impérativement le moratoire sur le génie génétique*
- 101 *Renforcer la défense des intérêts de groupes peu organisés*
- 109 *Mise en place de bons pour des denrées alimentaires saines et durables à l'intention des personnes bénéficiant de subsides étatiques*
- 115 *Promouvoir les initiatives des communes en faveur d'une alimentation saine et durable*
- 123 *Introduire un système d'assurance visant à réduire l'emploi de traitements antibiotiques et de produits phytosanitaires*
- 132 *Revoir les normes éthiques relatives à l'alimentation*
- 134 *Introduire un label éthique et une distinction pour les comportements éthiques*
- 136 *Encourager la production de compost en augmentant le nombre de points de collecte des déchets verts*

## Levier 8 : Promouvoir la vérité des coûts

- 23 *Prélever une taxe sur le CO2 sur les denrées alimentaires à fortes émissions*
- 49 *Internaliser les coûts liés à la consommation de ressources et aux émissions dans les coûts de production*
- 110 *Ajuster les prix en fonction de la durabilité des produits et de leur impact sur la santé*
- 120 *Introduire des taxes sur les produits nocifs pour la santé et l'environnement*
- 118 *Promouvoir les produits suisses sains et durables en taxant les importations*

## Levier 9 : Rendre les paiements directs compatibles avec le développement durable

- 21 *Transformer les surfaces agricoles non productives en surfaces de biodiversité*
- 24 *Promouvoir les modèles d'entreprise axés sur le développement durable pour les exploitations agricoles*
- 26 *Lier les paiements directs à un modèle d'entreprise axé sur le développement durable*
- 27 *Abolir les paiements directs liés à la surface*
- 28 *Axer les paiements directs sur la durabilité*
- 29 *Réexaminer l'ensemble des paiements directs en fonction des critères de durabilité*
- 30 *Promouvoir les aliments pour animaux régionaux*
- 31 *Abolir les paiements directs pour la production de viande au moyen d'aliments concentrés importés*
- 56 *Récompenser, par des primes, la production de viande sans importation de fourrage*
- 68 *Soutenir les petites agricultrices et agriculteurs pour le développement de nouveaux systèmes*
- 69 *Soutenir la production adaptée aux conditions locales*
- 75 *Promouvoir de nouvelles formes de production agricole*
- 76, 77 *Mettre en place les conditions cadres pour assurer aux agricultrices et agriculteurs un revenu décent*
- 78 *Soutenir la reconversion des exploitations à une production durable*
- 124 *Faire en sorte que les paiements directs récompensent la production durable*



# PARTIES PRENANTES

Le processus de l'assemblée citoyenne a été accompagné par divers groupes d'intérêt. Il s'agit d'organisations, de clubs et d'associations fortement impliqués dans le système alimentaire suisse. Lors du week-end d'ouverture de l'assemblée citoyenne à Olten, les représentante-s des groupes d'intérêt ont chacun-es présenté leurs commentaires et ont ensuite répondu aux questions des participant-e-s.

# CURATORIUM SCIENTIFIQUE

L'assemblée citoyenne pour une politique alimentaire a été suivi par un conseil scientifique spécialisé dans la recherche sur la délibération. Il était composé des Prof. Johanna Jacobi (ETH Zurich), Prof. André Bächtiger (Université de Stuttgart), Prof. Nenad Stojanović (Université de Genève) et Dr Francesco Veri (Université de Zurich).

Le conseil scientifique a accompagné la conception du processus, fourni des retours sur les questions qui ont suivi et surveillé la sélection des contributions d'experte-s.

# RECHERCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Des chercheuse s de l'ETH Zurich, du Centre pour la démocratie d'Aarau (Université de Zurich) et du groupe de réflexion sur les assemblées citoyennes Citizens' Democracy ont formé ensemble une équipe de recherche parallèle. Ils et elles ont observé et évalué le processus délibératif selon les normes scientifiques actuelles. De plus, ils et elles ont cherché à mieux comprendre les assemblées citoyennes et à explorer leur potentiel.

# FINANCEMENT

Le processus a été soutenu par les fondations, organisations et offices fédéraux suivants:

Fondation Drittes Millennium  
Fondation Fourfold  
Fondation Mercator Suisse  
Fondation Minerva  
Fondation pour l'agriculture durable

Office fédéral de l'agriculture (OFAG)  
Office fédéral de la sécurité alimentaire  
et des affaires vétérinaires (OSAV)  
Office federal de l'environnement (OFEV)



# REMERCIEMENTS

L'Assemblée citoyenne pour une politique alimentaire n'aurait pas été possible sans l'engagement de nombreuses personnes et organisations. Le plus grand merci va à tous les participant·e·s qui se sont engagés dans ce projet et qui ont consacré d'innombrables heures Assemblée citoyenne pour une politique alimentaire.

Un grand merci également aux trois organisations responsables impliquées, Biovision, Agriculture du Futur et SDSN Suisse, ainsi qu'à Collaboratio Helvetica pour la préparation et la réalisation du projet. Agriculture du Futur a fait preuve d'une grande clairvoyance en annonçant que la Suisse avait besoin d'une Assemblée citoyenne pour traiter de la politique alimentaire.

Outre l'idée, les participants et les organisations responsables, un tel projet nécessite un soutien financier. Nous remercions les fondations et les offices fédéraux qui ont permis la réalisation de l'Assemblée.

Enfin, un grand merci à toutes les personnes qui ont activement participé ces derniers mois à la concrétisation de cette idée. Sans cet engagement, la première Assemblée citoyenne pour une politique alimentaire national de Suisse n'aurait pas été possible.

**Merci beaucoup, vielen Dank, grazie mille, grazia fitg!**

*« En tant que jeune personne, j'ai surtout essayé de représenter le point de vue de la population plus jeune, mais aussi celui des générations futures. De plus, je me suis sentie obligée - en tant qu'assistante sociale - d'apporter également cette perspective sur certains sujets ».*

*Als junge Person habe ich vor allem versucht die Sichtweise der jüngeren Bevölkerung, aber auch die der zukünftigen Generationen zu vertreten. Zudem habe ich mich - als Sozialarbeiterin - bei einigen Themen dazu verpflichtet gefühlt, auch diese Perspektive einzubringen.*

**TAMARA,  
25 ANS**

## CITOYEN·NES

Gardenia A.  
Leonhard Badenberg  
Tiziana Barbieri  
Leidy B.  
Patrik Berlinger  
Clemens Berther  
Sara B.  
Ivan Binotto  
Claude Birrer  
Barbara B.  
Swen Bos  
Claudia Bösiger  
Sara C.  
Nadia Catelli Matasci  
Michele Davidi  
Axel Dettwiler  
Rosemarie Dettwiler  
Isabele Doswald  
Jürg Furrer  
Philippe Gacond  
Milena Gaspari

Claudio De Giacomo  
Nico Hollenstein  
Aline Hugi  
Tamara Inauen  
Janina I.  
Fabrice Kaspar  
Peter Kaufmann  
Ludovica Longhi  
Hanspeter Mannhart  
Brigita Marion  
Christine Mayor  
Angela Meier  
Hanielle Ngonde  
Alexis Pascarella  
Sonia Perez  
Enrico Pilaastro  
Constantin Racovschi  
Laurent Repond  
Monica Rinvi Guarnaccia  
Jean-Paul Robert  
Christian Rohner

Christian Santana  
Alan Šavar  
Daniela Schächli  
Jeffrey S.  
Jean-Pierre Schnyder  
Michael Simon Schär  
Switzen Sivaharan  
Andreas S.  
Marija Stanisavljević  
Martina Stettler  
Harald W. S.  
Urs Weibel  
Yvonne Willi  
Lorenzo Zanetti  
Anne Zeidan  
Sabine Ziegler  
Barbara Z.  
Philippe Zogg  
Ruth Zurbrügg

Et d'autres citoyen·nes, qui souhaitent rester anonymes.

*Mi piace perche è  
interessante coinvolgere i  
propri cittadini e sentire l'opinione  
anche di qualcuno che non è né una  
persona politica né piu grande di noi.  
È bello sentire anche altre parole  
piu piccole.*

« Ce processus me plaît car il est  
intéressant d'impliquer les citoyen·nes  
et d'écouter les opinions, même si  
ces personnes ne sont pas des élu·es  
politiques ou des personnalités.  
C'est une belle chose de se concentrer  
sur des opinions plus individuelles. »

*Da ich kein Schweizer  
Bürger bin, habe ich nur  
wenig Möglichkeit, bei politischen  
Fragen mitzuentcheiden. Ich würde  
aber gerne etwas beitragen zur  
Gemeinschaft, also ist der  
Bürger:innenrat eine schöne  
Gelegenheit für mich.*

MILENA,  
42 ANS

SWEN,  
38 ANS

« Comme je ne suis pas citoyen suisse, je n'ai que  
peu de possibilités de participer aux décisions  
politiques. J'aimerais cependant contribuer à la  
communauté et à la société dans laquelle je vis,  
c'est pourquoi l'assemblée citoyenne était une  
belle opportunité pour moi. »

## TEAM / CONSORTIUM

Sofia Barth	Marco Gyger	Niklaus Salzmann
Nathalie Dubler	Carole Küng	Loïc Schwab
Alexis Dubout	Daniel Langmeier	Isabel Sommer
Frank Eyhorn	Sabine Lerch	Jorge Tamayo
Jelena Filipovic	Lisa Meienberger	Loïc Waegeli
Matthias Goldenberger	Gabriel Pelloquin	Dominik Waser
Martin Grossenbacher	Joana Salvadé	Lino Wunderlin

## CONCEPTION DU PROCESSUS ET RÉALISATION

Samira Amos	Sarah Friederich	Oliver Müller
Jany Barraut	Alexandra Gavilano	Diana Oser
Julia Bodin	Véronique Hamel-Vallières	Manuela Pagani Larghi
Katharina Boerlin	Vera Herzmann	Violette Ruppanner
Charlotte Bourcet	Elsa Hoessli	Anaïs Sägesser
Dimitri Brooks	Deborah Jutzi	Patricia Schmid
Jeannine Brutschin	Anna Lüthi	Severin von Hünenbein
Ottavia Cima	Severin Marty	Rafael Widmer
Lea Ferrari	Erica Mazerolle	

## CONSEL D'AMINISTRATION SCIENTIFIQUE

Prof. Dr. André Bächtiger (Universität de Stuttgart)	Prof. Dr. Nenad Stojanović (Universität de Genève)
Prof. Dr. Johanna Jacobi (EPF Zurich)	Dr. Francesco Veri (Universität de Zurich)

## INTERVENANT·E·S

Dominique Barjolle (Universität de Lausanne)	Dr. habil. Stefan Mann (Agroscope)
Dr. Basil Bornemann (Universität de Bâle)	Dr. Evelyn Markoni (HAFL)
Anna Bozzi (scienceindustries)	Diana Panizza Mathis (dipl. Ernährungsberaterin HF)
Prof. Dr. Christine Brombach (ZHAW)	Dr. Matthias Meier (HAFL)
Gabi Buchwalder (IC Commerce de détail Suisse)	Dr. Adrian Müller (FiBL)
Jan Burckhardt (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ)	Dr. Thomas Nemecek (Agroscope)
Dr. Lukas Fesenfeld (Universität de Bern, EPF Zürich)	Barbara Pfenniger (Allianz des organisations des consommateurs)
Tina Goethe (Alliance Sud et Plattform Agenda 2030)	Martin Pidoux (HAFL)
Dr. Lena Gubler (WSL)	Dominique Rémy (Alliance alimentation et santé)
Dr. Bettina Höchli (Universität de Bern)	Bettina Scharrer (CDE)
Dr. Judith Irek (Agroscope)	Sonja Schönberg (BFH)
Niklaus Iten (Fial)	Laura Sommer (BLW)
Hansjürg Jäger (Alliance Agraire)	Dr. Martijn Sonneveld (World Food System Center, EPF Zurich)
Alwin Kopše (BLW)	Dr. Irene Wittmer (VSA)
Marcel Liner (Alliance-Environnement)	Michelle Wyss (Union Suisse des Paysans)

## DEMOSCOPE

René Brawand  
Raphael Vogel

## FILM

Marcel Sokoll (Stadtbrueder Film)  
Carlos Tapia

*Jeu vîvel en in territori  
muntagnard ed igl ei interes-  
sant per mei da vegnir en contact  
cun la glied dils marcaus ed udir lur  
meini d'els. Jeu sun spanegiaus tgei che  
nus contonschein communablamein  
en nossas gruppas da lavur en quei  
gremi dil cumin da burgheis.*

*« J'habite dans une région de  
montagne et il est intéressant  
pour moi d'entrer en contact  
avec des personnes venant des  
villes et d'entendre leurs opinions.  
Je suis impatient de voir ce que  
nous pourrions élaborer ensemble ».*

## CLEMENS, 58 ANS

# IMPRESSUM

## CONSORTIUM ORGANISATEUR

Fondation Biovision  
Heinrichstrasse 147  
8005 Zürich

[www.biovision.ch](http://www.biovision.ch)

Association Agriculture du Futur  
Breitenrainstrasse 59  
3013 Bern

[www.agriculturedufutur.ch](http://www.agriculturedufutur.ch)

SDSN Suisse  
Heinrichstrasse 147  
8005 Zürich

[www.sdsn.ch](http://www.sdsn.ch)

## COMPOSITION

Aline Telek, Simone Fecker (Création graphique, Mise en page)

Caroline Krajcir (Photographie)

Büro4, Studio D hoch 3 (Illustrations)

## IMPRESSION

Niedermann Druck

Imprimé sur du papier « Forever Print », 100% recyclé, certifié avec l'Ange Bleu.  
Fischer Papier, un fournisseur suisse de papier, reprend depuis un certain temps les  
balles de vieux papier lors des livraisons aux imprimeries. Il en résulte un papier  
de haute qualité « Forever Print » - qui peut être réutilisé pour un nouveau produit,  
fermant ainsi le cycle de matière.

## PLUS D'INFORMATIONS

[www.buergerinnenrat.ch/fr](http://www.buergerinnenrat.ch/fr)

Février 2023



